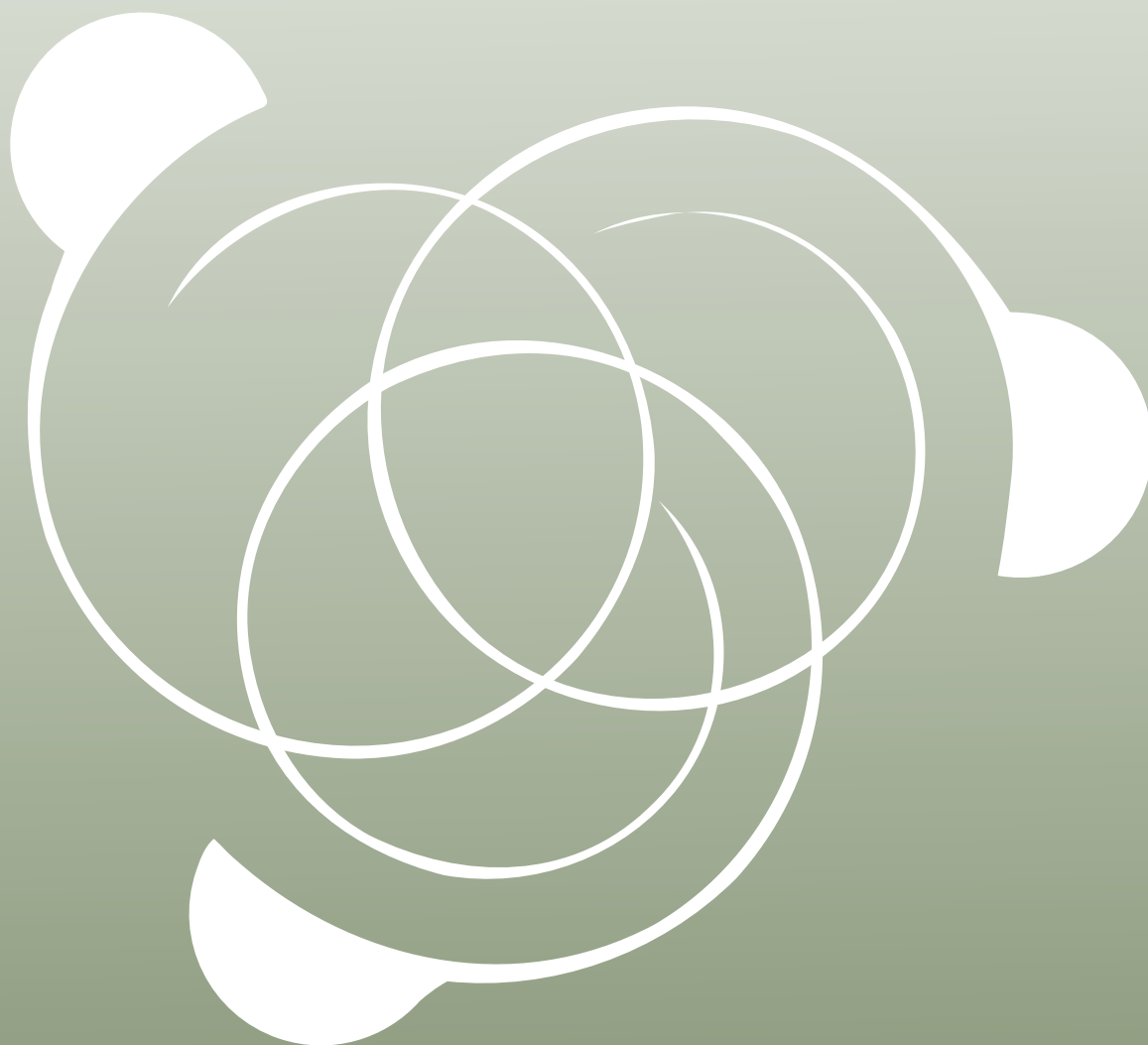




Centre Régional
d'Intégration de Charleroi

RAPPORT MORAL 2010



INTRODUCTION

Après notre déménagement en octobre 2009 et notre installation dans notre nouvelle infrastructure à Gilly, nous avons consacré l'essentiel de notre activité à faire connaître notre nouvelle implantation ainsi que les espaces mis à disposition de notre public dans le cadre des initiatives que nous développons au travers de nos missions. A cet effet, nous avons organisé une journée porte ouverte le 10 juin 2010, journée qui a connu un vif succès de participation et au cours de laquelle beau temps et bonne humeur étaient de la partie.

L'équipe du CRIC, forte de ses compétences plurielles, a assuré tout au long de l'année, une large diffusion d'informations sur les initiatives menées à la fois par le CRIC et par les opérateurs locaux, tant associatifs que publics ou privés, contribuant ainsi à la consolidation de notre réseau.

Outre tout ce « travail de réseau classique » dirons-nous, nous avons élargi notre offre de formations, liées essentiellement à notre projet rentré auprès du Fonds Social Européen, et orienté sur l'insertion socioprofessionnelle des publics concernés par les réalités socio-économiques inquiétantes en Hainaut. Nous nous sommes appuyés, pour ce faire, aux constats tirés par les acteurs de première ligne quant aux réalités vécues par les populations rencontrées.

Nous nous sommes attelés, cette année encore, à la professionnalisation de notre réseau associatif, et avons répondu aux sollicitations, en matière de formations et de concertation, des acteurs sociaux oeuvrant dans le cadre des Plans Locaux d'Intégration, connu plus communément sous le vocable « PLI » et désireux d'intégrer, de manière transversale, les valeurs et concepts traités dans ce cadre.

Nous citerons, à titre d'exemples, deux initiatives rencontrées dans le cadre du PLI :

- Le Comité après régularisation (CAR), initiative qui prouve une fois encore que nous adaptons notre offre de services à l'actualité, dans le respect des engagements que nous avons pris en 2009 lors de la campagne de régularisation ;
- La permanence socio-juridique, assurée au sein du CRIC par l'asbl Droits Quotidiens, fruit d'une réflexion menée au sein de la plateforme socio-juridique.

Citons également les divers outils développés par le CRIC qui résultent d'une réelle concertation avec les membres actifs et assidus de nos plateformes, et notamment le « guide des services sur Charleroi en matière d'aide juridique aux étrangers », le guide FLE « apprentissage du français pour non-francophones – répertoire des formations » et l'outil « Gynoquid » développé dans le domaine de la santé.

Les professionnels des secteurs de la Culture et de la Jeunesse se sont davantage intéressés à la richesse de la dynamique de réseau que nous nous efforçons de développer par le truchement du PLI et ont pu bénéficier de toute la richesse de celle-ci.

La Culture et la Jeunesse, jusqu'ici pris en compte par les professionnels de ces secteurs respectifs, ces derniers se sont davantage intéressés à la richesse de la dynamique de réseau que nous nous efforçons de développer par le truchement du PLI, et ont bénéficié, de tout la richesse de celui-ci.

Cela nous a amenés à aborder de manière plus spécifique, la thématique de la Jeunesse et des Quartiers, jusqu'ici faisant partie intégrante de nos publics.

Initiative novatrice et actuellement unique en Wallonie, nous avons en 2010, initié une nouvelle plateforme, liée aux réalités du public des Mineurs Etrangers Non Accompagnés (MENA), répondant à une volonté et un besoin de concertation des acteurs sociaux déjà actifs auprès d'un public jeune, mais peu ou prou formés aux spécificités des jeunes primo-arrivants, et de surcroît, non accompagnés.

Cette initiative, novatrice et expérimentale, devrait, et nous l'espérons activement, donner naissance à d'autres plateformes de ce type, sur les territoires couverts par les autres CRI.

Après ce large survol, et avant de vous inviter à prendre connaissance des perspectives du CRIC, je tiens tout particulièrement à souligner le départ, fin 2010, vers d'autres horizons, de Marc Parmentier, et à le remercier pour son investissement et sa créativité, qui ont largement contribué à la dynamique de réseau que nous nous efforcerons de développer au quotidien.

Marc Parmentier a assuré successivement, depuis 1996, année de la création des Centres Régionaux d'intégration dans le cadre du décret de la Région wallonne, et de la mise en place du premier centre régional d'intégration, en l'occurrence le CRIC, les fonctions de : Directeur, Président, Administrateur délégué, membre de la Commission wallonne pour l'intégration, en veillant tout au long de son parcours, à donner aux réseaux associatif public et privé, la place et la visibilité qu'ils méritaient, par le truchement d'outils médiatiques dont il était également l'inspirateur.

Il ne me reste plus qu'à remercier également les membres du conseil d'administration, de l'assemblée générale et de notre réseau, pour toute la confiance qu'ils nous ont accordée, durant cette année encore, et à accueillir nos nouveaux Président, Serdar KILIC et Vice-Président, Rudy PERES en leur souhaitant la bienvenue parmi nous.

Chantal Gosseau,
Directrice.

Sommaire

INTRODUCTION	1
I. Accompagnement des initiatives locales de développement social et coordination des activités d'intégration dans le cadre des plans locaux d'intégration	5
1. <i>Accompagnement des initiatives locales (AIL) de développement social</i>	<i>5</i>
2. <i>L'accompagnement des initiatives locales (AIL) en matière de communication</i>	<i>9</i>
3. <i>Coordination des activités d'intégration dans le cadre des Plans locaux d'intégration (PLI)</i>	<i>11</i>
II. Promotion de la participation sociale, économique, culturelle et politique des personnes étrangères ou d'origine étrangère et des échanges interculturels	27
1. <i>Promotion des échanges interculturels et du respect des différences</i>	<i>27</i>
2. <i>Développement d'activités d'intégration en matière de santé</i>	<i>28</i>
3. <i>Apprentissage du Français Langue Etrangère</i>	<i>28</i>
III. Coordination de l'accueil, orientation, accompagnement et intégration des personnes étrangères installées depuis peu en Région wallonne	30
1. <i>Plateforme socio-juridique</i>	<i>30</i>
2. <i>Service juridique du CRIC</i>	<i>31</i>
IV. Formation des intervenants agissant dans le secteur de l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère et dialogue interculturel, ainsi que formation du personnel s'adressant même partiellement à eux	33
1. <i>Formation « diversité culturelle dans un contexte professionnel » destinée au personnel des Plans de Cohésion Sociale</i>	<i>33</i>
2. <i>Formation « diversité culturelle dans un contexte professionnel » destinée au personnel de l'asbl ORS – Espace Libre, service d'aide sociale aux justiciables et aux détenus</i>	<i>33</i>
3. <i>Formation « insertion professionnelle des personnes d'origine étrangère »</i>	<i>33</i>
8. <i>Formation « professionnaliser l'accompagnement des mineurs étrangers non accompagnés (MENA) »</i>	<i>34</i>
4. <i>Organisation de deux journées de présentation d'outils pédagogiques</i>	<i>35</i>
5. <i>Organisation de rencontres thématiques</i>	<i>35</i>
6. Formation « le port du voile – approches juridique et sociologique »	35
7. <i>Commission communale de l'accueil de la petite enfance</i>	<i>35</i>
V. Récolte sur le plan local des données statistiques disponibles	36
VI. Activités d'intégration de première ligne indispensables à la réalisation du plan local d'intégration, au cas où les associations et les pouvoirs publics partenaires ne les organisent pas ou à leur demande, en particulier en ce qui concerne l'offre d'apprentissage du français et la connaissance des institutions belges	37
1. <i>Insertion socioprofessionnelle des personnes étrangères ou d'origine étrangère</i>	<i>37</i>
PARTENARIATS NATIONAUX	39
DISCRI - Dispositif de concertation et d'appui aux Centres Régionaux	41
PERSPECTIVES 2011	43
Annexe : rapport d'activités DISCRI	59

I. ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES LOCALES DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COORDINATION DES ACTIVITÉS D'INTÉGRATION DANS LE CADRE DES PLANS LOCAUX D'INTÉGRATION

1. Accompagnement des initiatives locales (AIL) de développement social

Le travail d'accompagnement des initiatives locales s'amorce lorsqu'une personne ou groupe de personnes, constitué en asbl ou pas, décide d'initier une collaboration visant en tout ou partie à agir au profit des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Ces personnes peuvent faire appel au département Accompagnement des Initiatives Locales afin de/d':

- se structurer en association ;
- définir et clarifier leur projet ;
- évoluer et élargir ses missions et ses actions de terrain ;
- améliorer les compétences des intervenants ;
- identifier des pistes de financement et les diffuser (FIPI, Fondation Roi Baudouin, Région wallonne,...)
- identifier des relais, des partenaires, des interlocuteurs, des personnes ressources ;
- permettre l'intervention des autres départements du CRIC (communication, formations,...).

Le département AIL assure également le rôle d'interface entre les associations et les pouvoirs publics actifs en matière d'intégration au niveau local, via notamment les Plans de Cohésion Sociale (PCS) et le Plan Local d'Intégration (PLI). C'est ainsi que le département AIL participe à certaines plateformes du PCS et est actif en assurant les relais de proximité vers le PLI.

Le Département des Initiatives Locales travaille également à la mise en réseau associative en orientant les associations vers :

- les associations et services d'un même quartier ;
- les associations et services développant le même type de projets ;
- les coordinations des écoles de devoirs, de Français Langue Etrangère ;
- les plateformes coordonnées par le CRIC ou par d'autres opérateurs (plateforme FLE, Mobilité,...) ;
- des organisations ponctuelles (ex : Semaine de la Solidarité Internationale) ;
- les autres départements du CRIC (Commu, Centre de Doc, PLI,...).

A titre d'exemple, les associations suivantes ont bénéficié de l'accompagnement du CRIC au cours de l'année 2010 dans divers domaines énoncés précédemment : ASBL A+, Association Culturelle de Châtelineau, Association Culturelle Kurde, AIDN Tontoni, AJYAL, Centre Culturel ALEVI, All Juste, Amani International, Association des Etudiants Camerounais, Le Bois du Cazier, Centre Culturel et Sportif de Châtelineau, Cinéma Le Parc, Citoyelles, Coordination des écoles de devoirs, Comité de quartier de la Broucheterre, CNCD, CUNIC, asbl D Cole, asbl Dialogue, Diyanet Châtelineau, Ecole des Etoiles, Edipert/Espoir du Sud, El Maujone, Espace Citoyen de la Docherie, Espace Jeune, Femmes Africaines, FGTB, FUNOC, GIRB, GSARA, Insoumise et dévoilée, IERFA, IRAGI, La Chrysalide, LALI, Le Gazo, asbl Le Semeur, Migrants aident Migrants, Mains dans la main, Maison Plurielle, Medina Set, Milligörus, MJ Couillet, MOC, Objectif Emploi, Planning Familial Joseph II, Pro Migrantibus, Promotion service, Soleil Levant, SOS Dépannage, asbl Tels Quels, Togo Vivo, Trempline, VCAF, asbl Taboo.

Parallèlement aux missions générales susmentionnées, le département AIL peut également se charger de missions plus particulières. Il peut notamment

- faciliter le dialogue avec une communauté ou une association spécifique ;
- sensibiliser des opérateurs à intégrer une dimension interculturelle dans un projet ;
- sensibiliser les acteurs aux valeurs de l'intégration ;
- sensibiliser les opérateurs à intégrer à une initiative des concepts tels que l'égalité des chances,...



Réunion FIPI 2010

ACTIONS SPECIALES HAÏTI
035-7276119-93
«AYITI-CHARLEROI»

SEMAINE de la
SOLIDARITE
internationale du CWBCI



CHARLEROI
19>27 mars 2010

PROGRAMME
www.solidarite-charleroi.org
0494/35 03 81

Films et documentaires
Forum des associations
Animations scolaires
Fête interculturelle
Conférences et débats
Expositions
Concerts
Ateliers
Théâtre
Souper



Affiche «Semaine de la solidarité Internationale de Charleroi 2010»

Depuis plusieurs années, le CRIC est chargé du suivi des projets bénéficiant d'une subvention en matière d'intégration sociale des populations étrangères ou d'origine étrangère, notamment :

- les projets du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés par l'organisation d'un comité d'accompagnement en collaboration avec la coordination FIPI de la Ville et du CPAS de Charleroi ;

Dans le cadre du FIPI, le CRIC a mené en 2010 les activités ci-après :

- ✓ *Evaluation, reformulation et réorganisation du Comité d'accompagnement FIPI, au service d'un accompagnement de proximité auprès des associations ;*
- ✓ *Consolidation du dispositif proactif destiné aux intervenants sociaux actifs dans la dynamique associative de la région de Charleroi ;*
- ✓ *Poursuite de rencontres individuelles et collectives auprès des réseaux associatifs et ville de Charleroi ;*
- ✓ *Organisation de rencontres formatives et de coaching ;*
- ✓ *Organisation de visites de terrain ;*
- ✓ *Elaboration et construction de grilles d'identification des projets initiés sur notre territoire auprès de nos partenaires publics et privés ;*
- ✓ *Travail d'élaboration d'une cartographie associative.*

- les initiatives locales de développement social en région wallonne ;

- les plans de cohésion sociale des communes de Fleurus, Farciennes, Châtelet, Aiseau-Presles, Fontaine-L'Evêque, Charleroi, Pont-à-Celles, Courcelles, Ham-sur-Heure. En effet, dans le cadre des plans de cohésion sociale (ex PPP - Plan de Prévention et de Proximité), au travers des accords pris par le Gouvernement wallon en matière de dynamique commune pour les PCS et PLI, le CRIC est devenu un partenaire obligé des communes pour la mise en œuvre du PCS. Cette dynamique a favorisé les partenariats et la coordination des actions entre les opérateurs du secteur public et du secteur associatif. Pour les communes de la zone d'action du CRIC, ce décret apporte de nouveaux moyens et permettra de développer de nouvelles actions en matière d'accès au logement, d'insertion socioprofessionnelle, d'accès à la santé, et de tissage de liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

En outre, le CRIC est invité à participer aux réunions de PCS hors zone CRIC, notamment les PCS de Gerpinnes, Thuin et Lobbes.

Cet accompagnement se traduit notamment par une démarche de proximité auprès des associations. Ce service s'adresse spécifiquement aux structures bénéficiant de subsides alloués dans le cadre du FIPI, ou impliqués dans le développement de projets s'inscrivant dans la politique d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Plus particulièrement, des rencontres individuelles ou collectives, des formations ou coachings sont organisés auprès des réseaux associatifs et de la Ville de Charleroi, en collaboration avec le CPAS de Charleroi en charge de l'évaluation et de la coordination du projet FIPI – Ville de Charleroi.

Le département AIL est également actif auprès des autres services du CRIC en assurant les échanges et les collaborations vers le Plan Local d'Intégration, les relais vers le service de documentation ou encore le service communication pour la diffusion de l'actualité associative, la réalisation d'un reportage, une conception graphique,...

En matière de co-développement, le département AIL participe à la Concertation Régionale initiée par la Direction de l'action sociale et des immigrés et Wallonie Bruxelles International (WBI) dont l'objet est de faciliter les échanges d'informations et d'expériences entre acteurs wallons concernés d'une part et d'améliorer les synergies entre les pouvoirs publics responsables d'autre part.

Ces réunions ont notamment permis à différents intervenants de présenter leurs activités (exemples : Cap Santé, CRI, COTA, UVCW, Santé Nord/Sud, etc).

Des collaborations ont pu naître de ces différentes rencontres et notamment la mise en place d'une



Couverture de la revue de presse du CRIC



Belgique Belgique
P.P.
Charleroi X
6/1664

FÉVRIER 2010 - NUMÉRO 110

SOMMAIRE

EDITO

MOT DU PRÉSIDENT

EXPO PÉDAGOGIQUE «FEMMES»

THÉÂTRE «LES PETITS PLAISIRS DE CEN- FORSOC» - 15x2 PLACES OFFERTES

CONFÉRENCE DU CENTRE D'ACTION LAÏQUE

DOSSIER : L'APPRENTISSAGE DU FRAN- ÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE)

PORTRAIT - SIMA ASBL

RENCONTRE THÉMATIQUE : LA RÉGULA- RISATION, BILAN ET PERSPECTIVES

(RE)ABONNEZ-VOUS AU MAGAZINE «ID»



Couverture du mensuel «ID» de février 2010

réflexion sur une formation « Co-développement ». Ces rencontres ont également permis un échange d'informations entre la DG05, les CRI, les associations invitées, le WBI et la CASIW (Cellule d'Appui pour la Solidarité internationale Wallonne).

Le Centre Régional d'Intégration de Charleroi a pu bénéficier d'une information sur un travail de recherche sur le Co-développement réalisé par l'IRFAM et présenté en réunion le 2 septembre 2009 (à l'heure actuelle, ce travail n'a toutefois pas été rendu public dans sa globalité).

Les perspectives de travail envisagées sont l'identification des besoins des acteurs, l'amélioration des interactions entre les différents services, la réflexion sur les convergences stratégiques, des informations sur les bailleurs de fonds et pouvoirs locaux, etc.

En outre, à l'initiative de différents opérateurs actifs en matière de co-développement, le CRIC a participé dans les locaux du CUNIC à la première rencontre visant à mettre en place une plateforme locale sur Charleroi dans le cadre du Co-développement.

Cette plateforme s'inscrit dans le cadre du réseau Eunomad, projet européen issu de neuf pays européens, regroupant des acteurs de la société civile et dont l'objectif est de renforcer et valoriser les pratiques de ses membres et permettre que des politiques publiques soutiennent efficacement la relation migration-développement dans l'intérêt des migrant-e-s et des sociétés d'origine et d'accueil.

La plateforme de Charleroi devrait travailler à l'identification, la réflexion, la valorisation de tout ce qui se développe en matière de Co développement.

La plateforme identifiera les acteurs et les pratiques en veillant à diffuser ces bonnes pratiques. Elle veillera à renforcer les compétences des ASBL, les concertations et la mutualisation des savoirs.

La plateforme devrait veiller également à sensibiliser les politiques locales et supralocales.

Le département AIL participe au groupe intercentres régionaux consacré à l'accompagnement des initiatives locales. Les rencontres de ce groupe ont pour finalité l'échange de pratiques relatives à l'accompagnement des initiatives locales.

2. L'accompagnement des initiatives locales (AIL) en matière de communication

Le service communication du CRIC assure également un accompagnement en communication du réseau par la publication d'événements dans ses médias, la conception et la réalisation graphique ainsi qu'une assistance en matière de presse, organisations d'événements et développement de sites Internet.

La mise en valeur et la diffusion des initiatives locales représentent une mission importante du service communication du CRIC par le truchement de ses divers outils de diffusion que sont :

- Le mensuel « ID » dont la maquette a été complètement revue en septembre 2009 et dont la ligne éditoriale intègre une thématique mensuelle, un agenda et une présentation d'initiatives locales ;
- Le site Internet « www.cricharleroi.be qui a relayé tout au long de l'année 2010 l'essentiel des initiatives du CRIC et de son réseau. De nombreux intervenants nous sollicitent afin de faire paraître un événement à l'agenda ou un article de fond destiné à présenter une structure ou une initiative. Les chargés de missions du CRIC ont pris l'habitude d'utiliser ce média pour relayer leurs informations vers le réseau et le grand public ;
- La revue de presse : La sélection d'articles dans la presse quotidienne et spécialisée se poursuit pour proposer une revue de presse bimensuelle consacrée aux thématiques touchant l'intégration. Le sommaire de cette revue est mis en ligne pour encourager les lecteurs à venir la consulter au Centre de documentation du CRIC. Envoyée à une trentaine de personnes et/ou organismes, cette revue de presse sert également d'outil d'information en interne.

Cette année 2010 fut riche en activités pour le CRIC qui a su attirer l'attention de la presse. La presse quotidienne locale et nationale, ainsi que par la presse spécialisée a publié un total de 13 articles consacrés au CRIC ou à une de ses activités développée en partenariat. Deux reportages télévisés ont été consacrés au CRIC ainsi que 2 reportages radio, essentiellement à propos de 3 événements

Baromètre de l'intégration



Couverture du Baromètre de l'intégration

GRILLE

D'ANALYSE

DE PROJET

EGALITÉ DES CHANCES



PREMIERE EDITION
Novembre 2009

Couverture de la G.A.P.E.

médiatiques phares : l'après régularisation des sans-papiers, l'inauguration du CRIC et les actions locales autour du film « Illégal » d'Olivier Masset-Depasse.

- Capsules vidéo : La vidéo permet de donner de la visibilité aux associations et à leurs actions. Une vidéo est mise en ligne chaque semaine sur www.fulltv.be. Le reportage est ensuite visible sur le site du CRIC, souvent en page d'accueil. Toutes les vidéos sont reprises sur une page spéciale du site du CRIC. Un formulaire type d'interview a été conçu, il est transmis quelques jours avant le reportage à la personne de contact. Le montage est également réalisé par l'équipe communication du CRIC. Selon les cas, le CRIC est contacté pour filmer ou prend l'initiative de contacter une structure pour mettre en avant une initiative.
- Reportages photo (conception du modèle et diffusion internet) : complément idéal de la capsule vidéo, le reportage photo permet de rendre compte d'un événement en nécessitant moins de moyens. La plupart des reportages ont fait l'objet d'une publication sur le site web du CRIC et viennent alimenter la « mémoire photographique » du Centre Régional. Cette dernière est également mise à disposition de notre réseau afin qu'à son tour, il puisse l'utiliser pour illustrer des écrits ou des actions futures.

3. Coordination des activités d'intégration dans le cadre des Plans locaux d'intégration (PLI)

Début 2008, la Région wallonne a confié à chacun des centres régionaux d'intégration une nouvelle mission : l'élaboration d'un Plan Local d'Intégration. En juin 2008, une première ébauche du Plan Local d'Intégration a été remise aux autorités wallonnes.

Le plan vise à favoriser l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère sur base d'une analyse des besoins et des services existants, et en favorisant une logique de partenariat entre les opérateurs locaux tant du secteur public que du secteur associatif.

Le second semestre 2008 et l'année 2009 ont permis de construire et de finaliser un plan d'actions cohérent et concerté ainsi que d'élaborer des outils d'accompagnement et d'évaluation du Plan et des acteurs de terrain, à savoir :

- La mise en place du Comité d'accompagnement tel que repris dans le nouveau décret des centres régionaux.

Le Comité d'accompagnement a un rôle de guide pour conserver une trame commune et une logique de travail en réseau afin de mieux répondre aux besoins des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Le Comité d'accompagnement est l'organe d'identification de l'état d'avancement du PLI et de son impact sur l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère dans les communes. Le partage des actions et expériences est déjà ce qui est mis en place via les ateliers et se poursuivra de diverses manières.

Concrètement, il s'agit pour le Comité :

- ✓ *de veiller à garantir les objectifs du PLI ;*
- ✓ *d'être un organe de réflexion capable de proposer et/ou préciser des pistes d'actions ou même de jouer le rôle de « laboratoire » ;*
- ✓ *de veiller à l'état d'avancement des travaux afin de définir la/les stratégie(s) à mettre en œuvre ;*
- ✓ *d'échanger des informations sur les opérateurs, les projets, les initiatives... ;*
- ✓ *de formuler des propositions à tous les acteurs concernés par le PLI (associations, communes, Région wallonne, ...);*
- ✓ *d'assurer l'évaluation de la mise en œuvre du PLI (évaluation des actions, de l'impact du PLI,...);*
- ✓ *de communiquer sur tous les aspects du plan afin d'en amplifier les effets.*

Le Comité d'accompagnement, présidé par le CRIC, est composé de 9 membres désignés par les villes (chefs de projet du Plan de Cohésion Sociale), 9 membres du réseau associatif (un par thématique + un représentant du Comité de vigilance-Egalité des chances), un représentant du FOREM, un représentant



Avec le soutien du Fonds social européen



FORMATION

COACHING

Dans le cadre de ses missions et du projet financé par le Fonds social européen (FSE) visant les activités d'insertion socio-professionnelle en Région Wallonne, le Centre Régional d'Intégration de Charleroi, en collaboration avec la FUNOC, propose une formation « coaching ».

PUBLIC

Toute personne étrangère ou d'origine étrangère inscrite dans une démarche d'insertion socio-professionnelle et qui rencontre des freins en raison de son parcours de vie, de sa personnalité, de son intégration sociale,...

Contenu :

La formation abordera trois axes :

1) Connaissance de soi, de sa personnalité (réelle et projetée), de ses motivations et attentes

- ✓ Découvrir sa personnalité, ses qualités, ses freins, ses compétences ;
- ✓ Se définir et se valoriser devant les autres et simuler un entretien d'embauche ;
- ✓ Positiver, lâcher prise ;
- ✓ Différencier les comportements positifs (l'assertivité) et négatifs (la manipulation, l'agressivité, la fuite) ;
- ✓ Acquérir la confiance en soi ;
- ✓ Prendre conscience de ses émotions.

Extrait du dépliant de présentation de la formation «coaching»

de l'administration de la Région wallonne et un représentant du cabinet du Ministre.

- La GAPE (Grille d'Analyse de Projet Egalités des chances) a été présentée le 10 novembre 2009 lors de la journée intitulée « L'égalité des chances plus que des mots, des pratiques et des outils au service des acteurs de terrain ».
- Le « Baromètre de l'intégration » véritable outil d'évaluation du plan a fait l'objet d'une présentation lors de la matinée d'échange du 28 avril 2010 intitulée « Plan Local d'Intégration – Evaluation et perspectives 2010 ». Nous y reviendrons par la suite ;

Si 2009 a permis de finaliser le PLI et de mettre en œuvre une série d'actions, 2010 a constitué une année charnière pour l'opérationnalisation des projets ci-après, initiés l'année précédente :

A. Le baromètre de l'intégration

Dès le départ du processus d'élaboration du Plan Local d'Intégration, nous avons voulu évaluer quantitativement et qualitativement ce plan et les actions mises en œuvre.

Il s'agissait de définir avec les partenaires, des indicateurs quantitatifs et qualitatifs afin d'évaluer de manière rigoureuse, cohérente et efficace le PLI de manière générale ainsi que chaque thématique en particulier. Ces indicateurs nous ont permis d'élaborer un « Baromètre de l'intégration », véritable outil d'évaluation de nos actions et d'interpellation des autorités compétentes par rapport aux besoins spécifiques identifiés et/ou à identifier des personnes d'origine étrangère et des actions à développer pour répondre à ceux-ci. Pour ce faire, nous avons travaillé sur base de chaque thématique pour identifier et définir des indicateurs pertinents avec l'aide d'un opérateur extérieur qui nous a accompagnés dans le processus d'élaboration de cet outil d'élaboration.

Au final, nous avons concrétisé le « Baromètre de l'intégration » sous forme d'un tableau synthétique de 16 pages. Ce document reprend les objectifs prioritaires du P.L.I. (57), les critères d'évaluation (environ 250) et les indicateurs (environ 250).

Lors de la troisième et dernière phase de l'élaboration de cet outil, nous avons complété le baromètre en identifiant les « propriétaires » des tâches (objectifs) et en proposant une planification globale de ceux-ci afin d'assurer la cohérence de mise en œuvre du plan.

Ce baromètre a été présenté aux opérateurs locaux le 28 avril 2010 lors de la journée P.L.I. « Bilan et perspectives 2010 ».

Il a servi de guide dans la mise en œuvre de ce plan.

En 2011, il s'agira de réactualiser les objectifs du plan en fonction des actions entreprises et des nouveaux besoins et de redéfinir les actions, les critères et les indicateurs d'évaluation.

B. Formations à l'interculturalité

Dans le cadre de l'élaboration du PLI, des besoins en matière de formation à l'interculturalité ont été identifiés auprès des travailleurs psycho-sociaux des services de 1^{ère} ligne (PCS, CPAS, associations d'aide aux personnes étrangères, ...) grâce à un travail de concertation avec les PCS d'Aiseau-Presles, de Courcelles, de Fontaine l'Evêque, Farciennes, Fleurus, Châtelet et la mutualisation des ressources. Le CRIC a organisé trois modules de formations (3 jours de formation + 2 ½ jours de coaching) pour 45 personnes.

C. Insertion socioprofessionnelle

Sur base des besoins identifiés et dans le cadre du projet FSE du CRIC, le CRIC a organisé 6 modules de formation coaching (12 personnes par module), 3 modules de formation au permis théorique (12 personnes par module) et 22 formations au permis de conduire pratique en partenariat avec Mobil'Insert.

De plus, en matière de mobilité au service de l'insertion, les collaborations avec Mobil'Insert ont permis d'élargir l'offre de formation par le biais du travail de collaboration avec les PCS et notamment Châtelet et Courcelles.

D. Comité après-régularisation (CAR)

A la suite de la mise en place d'un guichet de régularisation, dans le cadre de l'opération de régularisation qui s'est déroulée de septembre à décembre 2009, de l'évaluation positive de ce partenariat, et de la rencontre thématique du 4 mars 2010 consacrée au bilan de l'opération de régularisation, l'idée était de mettre en place un comité après régularisation afin de poursuivre le travail entamé et de profiter de la dynamique pour travailler sur des actions concertées et de structurer le partenariat. Pour ce faire, le CRIC, le MOC, la FGTB, le CPAS de Charleroi, le Centre d'Action Laïque et le service Promotion Famille se sont réunis afin de mettre un comité en place et d'en définir les objectifs. Globalement, il s'agit de s'appuyer sur les services existants, de mieux les faire connaître, de les valoriser et/ou les développer ainsi que de veiller à une meilleure articulation des actions et des projets afin de favoriser l'accueil et l'intégration des personnes étrangères concernés par la problématique des sans-papiers et des primo-arrivants.

Le CAR vise les objectifs suivants :

1. Assurer le suivi des dossiers de régularisation ;
2. Répondre aux problèmes et questions des personnes ;
3. Veiller à la formation des acteurs de première ligne en matière de droit des étrangers en s'appuyant sur la plateforme socio-juridique coordonnée par le CRIC et en assurant à la fois des formations de base et de la formation continue ;
4. Développer un dispositif d'accueil, d'information et d'orientation des personnes étrangères ou d'origine étrangère avec une attention particulière pour les primo-arrivants ;
5. Contribuer à l'accueil des primo-arrivants, des personnes régularisées ou non dans une démarche qui vise, à partir de leur problématique, de construire leur place dans la société belge (éducation permanente) ;
6. Associer le public cible à la construction des actions développées ;
7. Favoriser, structurer la coordination et l'articulation des acteurs de terrain, actifs en la matière ;
8. Formuler des propositions aux autorités et aux services publics par rapport aux constats de terrain.

Dans le cadre de ce partenariat et en lien avec les besoins identifiés dans le PLI, de nombreuses actions ont été mises en œuvre.

Les actions ci-après ont été organisées en 2010, répondant aux objectifs précités :

OBJECTIFS	ACTIONS	PERSPECTIVES 2011
1 et 2	Journée thématique du 4 mars 2010 relative au bilan de l'opération de régularisation. Structuration d'un relais avec le CIRE afin de faire remonter les constats de terrain vers le comité de suivi et d'améliorer le suivi des dossiers. Mise en place d'une permanence socio-juridique en partenariat avec Droits Quotidiens	Organisation de réunions trimestrielles avec le CIRE et les opérateurs locaux afin d'assurer le suivi de l'opération de régularisation. Développement de l'offre de services en matière d'information, d'aide et d'accompagnement socio-juridique : poursuite de la permanence Droits Quotidiens. Engagement d'un mi temps juriste chargé d'assurer un travail de 1^{ère} et 2^{ème} ligne en la matière.

3	Formations thématiques dans le cadre de la plateforme socio-juridique. Formation relative aux MENA 28.10.2010: ½ journée réunion de concertation relative à l'état des lieux en matière de MENA en vue de développer une plateforme MENA en partenariat avec la MADO et les AMO »	Organisation de formations dans le cadre de la plateforme socio-juridique. Mise en place de la plateforme MENA.
4	Mise en place d'un concept de guichet unique. Voir point suivant.	
5 et 6	Constitution d'un groupe de sans papiers dans une logique d'éducation permanente et de développement de projet. Action conjointe du MOC et de la FGTB. Participation (co-organisation) de l'avant-première du film « Illégal » le 06.10.2010. Conférence de presse le 04.10.2010. Projection + débat le 06.10.2010.	Poursuite du travail mené avec le groupe de sans-papiers. Structuration et développement d'actions. Actions de sensibilisation du grand public autour du film « Illégal »
7	4 réunions du C.A.R. Comité après-régularisation Rencontre avec Mme Daspremont, Echevine de la population et de l'état civil. Rencontres de la plateforme socio-juridique. Finalisation, publication et diffusion du guide socio-juridique	Intégration de l'échevinat de la population et de l'état civil au sein du C.A.R.
8	Participation au Focus Group organisé par la Fondation Roi Baudouin le 17.06.2010 relative à l'intégration des nouveaux arrivants mineurs. Participation à la journée du 17.09.2010 « Pourquoi être citoyen européen en 2010 » organisée par le CERAIC et échanges avec les représentants de la Ministre et de l'administration par rapport à la réforme du décret classe passerelle	Formulation des propositions aux autorités et services publics

E. Concept de guichet unique

En 2009, le CRIC a mis en place un groupe de travail « Guichet unique » regroupant des acteurs locaux tant du secteur public que du secteur associatif. L'objectif de ce groupe était d'élaborer pour fin 2009 un « cahier des charges » définissant le concept de « guichet unique », véritable dispositif d'accueil, d'information et d'orientation des personnes étrangères ou d'origine étrangère (avec une attention particulière pour les primo-arrivants).

Le travail n'a pu aboutir qu'au cours du premier trimestre 2010 et a été présenté le 28 avril 2010 dans le cadre de la journée PLI « Bilan et perspectives ». La finalité du dispositif est de favoriser l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère dans toutes les dimensions de la vie (logement, santé, formation, éducation, ...) avec une attention particulière pour les primo-arrivants. Pour ce faire, le dispositif poursuit les objectifs suivants :

- offrir un lieu d'accueil ouvert, accessible et non discriminant ;
- permettre l'accès à l'information ;
- mettre à disposition les informations relatives au logement, à la santé, à l'emploi, à l'éducation ;...
- identifier les besoins de la personne à partir de sa demande et/ou d'un bilan ;



Illustrations de la journée PLI « Bilan et perspectives », le 28 avril 2010



- orienter la personne vers des opérateurs adaptés et assurer un suivi quant à son parcours ;
- favoriser la concertation et la coordination entre les opérateurs ;
- rendre accessible un service d'interprétariat (traduction orale et écrite) ;
- assurer une première écoute pour les personnes en souffrance et les orienter vers un soutien psychosocial en fonction des besoins ;
- en collaboration avec les partenaires locaux, permettre l'accès à :
 - ✓ *des cours FLE ;*
 - ✓ *une formation citoyenneté ;*
 - ✓ *un accompagnement à l'ISP adapté ;*
- être un lien coordonné et coordonnant
- devenir le « service référent » de première ligne pour les personnes étrangères ou d'origine étrangère

Les publics cibles concernés par le concept de guichet unique sont :

- Les personnes étrangères en situation irrégulière ; pour ces personnes, au regard de leur statut et des lois en vigueur, le « Guichet unique » proposera uniquement un 1^{er} accueil, une information sur les droits et devoirs de la personne et un accompagnement dans la/les procédure(s) entamée(s) en vue de l'obtention d'un titre de séjour légal en Belgique ;
- Les personnes étrangères ou d'origine étrangère ayant un statut légal en Belgique quelle que soit la durée de séjour mais avec une attention particulière pour les primo-arrivants. Par primo-arrivants, on entend les personnes arrivées récemment (maximum 3 ans à dater de l'obtention d'un titre de séjour à durée illimitée) en Belgique (à l'exception des personnes désireuses d'y résider pendant un court séjour).

Suite à la présentation de ce travail de réflexion, le CRIC s'est attelé à promouvoir la mise en œuvre de ce dispositif.

Le modèle proposé a été retenu par la commune de Fleurus dans le cadre de son PCS. Avec des moyens limités, cette commune a débuté la mise en place de ce guichet unique en élargissant ses missions puisque le service propose un « handi contact » et une permanence sociale pour tout nouvel arrivant sur la commune.

La Ville de Charleroi semble avoir repris le concept de guichet unique dans le cadre du PCS. Malheureusement, en dehors du groupe de travail initié et coordonné par le CRIC, aucune collaboration n'a pu être mise en place.

Au-delà de la promotion du modèle, le CRIC a initié un travail de réflexion sur certains aspects de celui-ci. C'est ainsi qu'a été impulsé un travail de réflexion sur la formation à la citoyenneté pour les primo-arrivants. En effet, le CIRE – Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Etrangers - est venu présenter le travail qu'il avait mené en la matière. De nombreux opérateurs locaux se sont montrés intéressés par les contenus proposés et la démarche.

Dans le cadre du travail intercentres, le CRIC a participé activement à l'élaboration d'un projet déposé au FEI dont l'objectif est de conceptualiser une formation de formateurs pour des modules de formation à la citoyenneté et de tester ces modules auprès de « groupes de primo-arrivants ».

De plus, dans le cadre du groupe de travail intercentres relatif à l'accueil des primo-arrivants nous nous sommes également penchés sur ce type de dispositif. A partir des réalités de terrain et des pratiques de chaque centre, ce groupe a tenté de dégager les lignes de force d'un tel dispositif afin de formuler des propositions aux autorités régionales.

En outre, la présentation de la note d'orientation relative au parcours d'intégration des primo-arrivants présentée par la Ministre, Madame Tillieux, lors du colloque européen des 7 et 8 novembre 2010 a été un élément déterminant dans le travail entamé en intercentres.

F. Interface 3^{ème} âge de l'immigration soutenu par la Fondation Roi Baudouin

En 2007 et 2008, le CRIC a collaboré avec le Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre (CERAIC) et le Centre d'Etudes et d'Ethnicité et des Migrations (CEDEM) à une étude menée par la fédération des centres régionaux (actuellement DISCRI), celle-ci ayant pour objectifs d'identifier les préoccupations et les besoins spécifiques des migrants âgés; de confronter ceux-ci avec les professionnels du secteur psycho-médico-social et de formuler des recommandations concrètes quant aux mesures et aux actions à privilégier pour une meilleure prise en charge des migrants âgés.

Si nous avons atteint les deux premiers objectifs, le troisième n'a pu être atteint.

Cependant, ce travail a permis d'identifier : des nouveaux acteurs locaux, les besoins des personnes, les difficultés auxquelles elles étaient confrontées, les besoins des acteurs du terrain en terme de formation, de moyens, d'outils.

De plus, au vu des échanges, il est apparu primordial de structurer un réel travail entre les acteurs concernés (migrants âgés, associations issues de l'immigration, services de soins à domicile, MR, MRS, CPAS, administrations communales) et entre les centres régionaux d'intégration.

C'est sur cette base que le CRIC souhaite développer et structurer une interface entre ces acteurs afin d'opérationnaliser les mesures et les projets permettant de répondre aux besoins des migrants âgés.

A travers ce projet, le CRIC souhaite :

- d'une part, permettre la prise en compte de la parole des migrants âgés et leurs implications dans le diagnostic de leurs besoins et dans la définition des actions à développer pour répondre à ceux-ci et,
- d'autre part, permettre aux professionnels concernés par ces migrants âgés de/d':
 - ✓ *échanger leurs pratiques;*
 - ✓ *valoriser celles-ci;*
 - ✓ *définir et mettre en œuvre de nouveaux projets;*
 - ✓ *se former et de formuler des recommandations aux autorités. En effet, les besoins des migrants âgés sont encore méconnus et peu pris en compte.*

Ce projet a pour finalités :

- la réalisation d'une synthèse reprenant les besoins des migrants âgés en termes d'information, d'activités sociales, culturelles ou sportives, de soins, de langue, etc ;
- la structuration d'un dispositif d'échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les acteurs du secteur psycho-médico-social au regard des besoins des migrants âgés ;
- l'élaboration d'un document reprenant les actions et les projets à mettre en œuvre pour répondre aux besoins insuffisamment ou non encore rencontrés ;
- le renforcement et développement de la dynamique de réseau
- la production à l'attention des autorités d'un document reprenant les recommandations concrètes quant aux mesures et aux actions à privilégier pour une meilleure intégration des migrants âgés. Ce document reprendra également les bonnes pratiques à favoriser.

Notre projet s'est construit autour de 4 axes de travail interactifs et complémentaires :

Concertation avec les migrants âgés

En nous appuyant sur les associations issues de l'immigration (ALEVI, ACLI, ...), nous avons veillé à réactualiser les constats posés en 2007 et 2008 et à identifier d'éventuels nouveaux besoins. Pour ce faire nous avons utilisé la méthode des focus groupes.

Concertation avec les acteurs de terrain du secteur psycho-médico-social

Nous avons partagé les constats effectués par les professionnels du secteur et tenté d'établir les convergences et divergences avec les besoins exprimés par les migrants afin de redéfinir les projets et les actions à mettre en œuvre. Par ce travail, nous voulions favoriser la mutualisation des ressources et l'élaboration

de partenariat entre les acteurs locaux.

Quant à la structuration d'un dispositif d'échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les acteurs du secteur psycho-médico-social, celle-ci n'a pu être atteinte dans sa globalité.

Echanges d'informations et de bonnes pratiques

De par notre expérience, nous pouvons affirmer que de nombreux services développent des pratiques innovantes et performantes en matière d'intégration des migrants âgés.

Nous avons organisé plusieurs rencontres permettant d'échanger des informations et des bonnes pratiques entre les acteurs concernés par la problématique.

Formulation de recommandations

Sur base des apports des 3 premiers axes de travail, nous terminons la rédaction de deux documents de synthèse reprenant les recommandations concrètes quant aux mesures et actions à privilégier pour une meilleure intégration des migrants âgés en Région Wallonne ainsi que les bonnes pratiques à favoriser.

Globalement, seul le second objectif (structurer un dispositif d'échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les acteurs du secteur psycho-médico-social au regard des besoins des migrants âgés) n'a pas pu être atteint.

Nous verrons comment poursuivre l'action en 2011. Dans le courant du premier trimestre 2011, nous publierons les deux documents de synthèse reprenant les constats relatifs aux besoins des migrants âgés, les bonnes pratiques et une série de recommandations aux autorités.

A travers la mise en œuvre de ce projet, de nombreux apports à de multiples niveaux permettront l'amélioration des conditions de vie des migrants âgés.

Les éléments essentiels à mettre en lumière sont :

- La création d'une dynamique qui touche tous les acteurs concernés (migrants, professionnel du secteur associatif et du secteur public, autorités) et qui les impliquent dans le diagnostic des besoins de la population, dans l'élaboration des initiatives développées ou à développer ;
- La prise en compte et l'implication des migrants âgés ;
- L'échange et la valorisation des bonnes pratiques ;
- Le développement d'un réseau qui permettra l'échange d'informations, la définition et la mise en œuvre de nouveaux projets ainsi que la création de partenariats et la mutualisation d'une partie des ressources ;
- La mise en œuvre d'une méthodologie transversale et intégrée qui permettra de formuler des propositions et des recommandations aux autorités (en les associant) en vue de déterminer les pratiques, les mesures et/ou les actions à favoriser afin de mieux répondre aux besoins des migrants âgés.

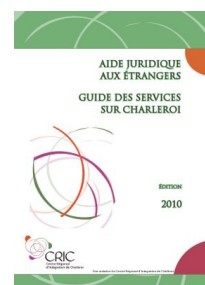
G. Guide FLE et guide socio-juridique

Dans le cadre de son action de coordination, le CRIC a développé de nombreux outils au service des acteurs locaux et des publics.



Le guide F.L.E

Les versions actualisées et adaptées du guide F.L.E. et du guide socio-juridique contribuent à une meilleure articulation des actions et un meilleur accès aux services. En cela, ils participent pleinement à la dynamique de réseau et de partenariats développée au sein du P.L.I. et favorisent en ce sens l'intégration des personnes étrangère ou d'origine étrangère.



Le guide socio-juridique



Photos de «Mai'tissage de cultures» à Châtelet, le 2 mai 2010



H. Culture et intégration

Depuis de nombreuses années, le C.R.I.C. collabore avec les opérateurs du secteur culturel.

Fin 2009, l'Eden, par le biais de son directeur, Pierre Noël, s'est impliqué progressivement dans la dynamique du PLI. Cela a permis le renforcement des collaborateurs du CRIC avec cette structure mais aussi avec Sambraisie et d'autres acteurs locaux du secteur de la culture. De plus, des liens se sont noués entre ce secteur et les autres opérateurs du PLI et des PCS.

Une réelle dynamique de collaboration s'est mise en place.

Au cours du dernier trimestre, nous avons travaillé à la préparation du Parcours Droits de l'Homme. Dans la perspective de l'année 2011, la dynamique PLI aidant, le projet a pris de l'ampleur et toute une série d'acteurs et de projets se mettent en place autour de la thématique de l'interculturalité, de la mémoire et de la valorisation des personnes issues de l'immigration. Il s'agira de concrétiser l'articulation de ces actions autour du Parcours Droit de l'Homme.

I. PCS

Par le biais du PLI, une réelle collaboration avec la plupart des PCS s'est instaurée. La dynamique enclenchée en 2008 et 2009 s'est poursuivie en 2010 et a permis de concrétiser de nouveaux projets répondant aux besoins identifiés par le PLI.

Sans entrer dans les détails, voici les principales avancées dans le cadre des collaborations PLI – PCS :

- Mise en place de 3 modules de formation à l'interculturalité ;
- Organisation des fêtes interculturelles ;
- « Mai'tissage » à Châtelet ;
- Couleur quartier à Fontaine-l'Evêque ;
- Fête de l'amitié à Farciennes.

Le travail que nous avons mené durant l'année 2010 a largement contribué :

- au renforcement du travail de réseau et de partenariat par le biais de la concertation entre le CRIC et les PCS ;
- à la poursuite du travail de la plateforme jeunesse à Châtelet, par la mise en place de 4 sous-commissions thématiques par le PCS de Châtelet ;
- à la mise en place d'un réel comité d'accompagnement du PCS à Fontaine-l'Evêque ;
- aux échanges entre les chefs de projet des PCS de Châtelet, Aiseau, Fleurus, Farciennes et Fontaine l'Evêque, ... ;
- au développement de synergies en matière de formation entre PCS.
- à l'impulsion de partenariats avec la commune de Courcelles et de Châtelet concernant les formations au permis de conduire pratique ;
- à un élargissement quant à notre participation aux comités d'accompagnement des PCS de Gerpinnes, de Thuin et de Ham-sur-Heure – Nalinnes

Dans le cadre du PCS de Charleroi et d'un projet européen et en collaboration avec le CPAS de Charleroi, un Observatoire de la Cohésion Sociale a été mis en place.

En 2010, cet Observatoire a travaillé à la définition d'initiatives de bien-être et de cohésion sociale qui seront de réels outils de pilotage pour les PCS.

Dans le cadre de ses missions, le CRIC a joué son rôle de relais auprès des opérateurs locaux afin que ceux-ci puissent être identifiés et participer activement à la définition de ces indicateurs.

En 2011, il s'agira de poursuivre et de renforcer le travail de collaboration avec les communes de Fleurus, Farciennes, Aiseau, Châtelet, Courcelles et Fontaine l'Evêque.

Pour la ville de Charleroi, nous avons prévu d'évaluer les collaborations précédentes afin de renforcer et d'adapter les projets futurs.



Le mardi 1^{er} juin 2010, la « Maison des Parents » de Dampremy accueillait le groupe « Citoy'elles » de Jumet-Hamendes, dans le cadre du Marché d'Echanges de Projets 2010.



A Farciennes, nous avons été sollicités pour aider le PCS à mettre en place une plateforme sociale en vue de renforcer la dynamique de réseau sur l'entité.

Pour les communes de Gerpinnes, de Thuin et d'Ham-sur-Heure – Nalinnes, nous resterons attentifs aux demandes éventuelles de collaboration.

J. Jeunesse et mixité

En 2009, nous avons été interpellés par la FGTB suite à une interpellation de citoyens du quartier situé entre les Beaux-Arts et la Broucheterre.

Les citoyens voulaient au départ organiser une manifestation pour redorer l'image de leur communauté (principalement turque) par rapport aux incivilités et à l'insécurité causées par quelques personnes.

En 2010, nous avons réalisé un réel accompagnement méthodologique de ce projet « Jeunesse et Mixité ». Pour ce faire, nous avons constitué un comité d'accompagnement composé de différentes associations de terrain telles que FGTB, Point Jaune, AJMO, ALEVI, Ville de Charleroi, Collectif citoyen Carolo, Maison de quartier de la Broucheterre, UT, Dianet Charleroi, asbl La main dans la main, CPAS de Charleroi.

Cet accompagnement a permis d'identifier les problématiques, les besoins et les demandes des habitants pour ensuite définir un projet et des actions.

L'objectif du projet était donc de soutenir une dynamique de quartier afin de recréer du lien social et de valoriser l'image du quartier et de ses habitants avec une attention particulière pour les jeunes.

Pour ce faire, nous avons proposé

- ☐ d'identifier les besoins ;
- ☐ d'identifier les ressources du quartier ainsi que les acteurs sociaux susceptibles de contribuer au projet ;
- ☐ de définir des objectifs réalistes ;
- ☐ d'accompagner les habitants pour la mise en place d'un comité de quartier ;
- ☐ de définir des actions ;
- ☐ de répartir les tâches ;
- ☐ d'évaluer les actions.

Le processus enclenché a permis en quelques mois :

- ☐ l'identification des besoins ;
- ☐ l'identification des problématiques ;
- ☐ la mise en place du comité de quartier ;
- ☐ la remobilisation des habitants et acteurs sociaux (associations, commune,...) ;
- ☐ la création de liens entre les acteurs et les habitants ;
- ☐ l'interpellation des autorités communales ;
- ☐ la mise sur pied d'actions concrètes pour améliorer la vie dans le quartier (nettoyage des rues, réunion des habitants, participation à un spectacle, ...).

L'ensemble de la dynamique a eu un réel impact sur la vie du quartier : création de liens, contrôles policiers, diminution du sentiment d'insécurité, dynamique de quartier portée par les habitants eux-mêmes, prise en compte par les autorités communales des problèmes soulevés.

Dans la perspective de l'année 2011 et suite à l'évaluation réalisée fin 2010, il est convenu que chaque opérateur poursuive, en fonction de ses missions et des demandes des habitants, de soutenir la dynamique et les actions et de se revoir en avril pour refaire le point avec les acteurs locaux et les habitants.

K. Marché d'échanges de projets

Dans le cadre du travail de réseau mené par le CRIC, nous collaborons activement avec le Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi – Thuin (CLPS) et la Maison Pour Associations (MPA).

Nous avons d'ailleurs identifié des intérêts et des objectifs communs :

- initier des dynamiques locales et stimuler l'émergence de projets locaux basés sur le partenariat, l'intersectorialité et la participation communautaire ;
- mieux connaître les ressources locales et les projets locaux existants ;
- mutualiser les ressources (travailler ensemble à un objectif commun) ;
- valoriser le local ;
- favoriser les échanges de pratiques de terrain.

Sur cette base, nous avons développé le projet de Marché d'échanges de projets. Ce dispositif consiste à organiser des rencontres sur sites entre des promoteurs de projets en lien avec le bien-être et la qualité de vie et selon un processus bien défini.

Les objectifs poursuivis sont :

- favoriser la mise en contact, l'échange d'expériences et de pratiques ;
- apporter une plus-value aux projets locaux par la mutualisation des connaissances et des ressources ;
- favoriser la création de partenariats.

Suite à l'évaluation positive de l'expérience pilote menée en 2007-2008 et aux besoins identifiés sur le terrain, le CRIC, le CLPS et la MPA ont décidé de réitérer l'expérience de Marché d'échanges de projets.

Une première réunion s'est tenue au CLPS en novembre 2009 (phase 1 du projet).

La thématique de la dynamique de quartier a été retenue.

La méthodologie utilisée s'articule en 4 phases :

Phase 1 :

- moment de mise en commun entre les partenaires pour identifier les promoteurs de projets à contacter ;
- identification des critères en commun :
 - ✓ *Territoire/lieu de vie : le quartier ;*
 - ✓ *Thématique : solidarité, lien, qualité de vie à l'échelle du quartier ;*
 - ✓ *Stratégie d'intervention : développement communautaire, dynamique de quartier développée en fonction des demandes du quartier, basée sur la co-construction de projet avec les habitants du quartier ;*
 - ✓ *Public : personnes fragilisées habitant un même quartier.*
- contact individuel + fiche projet.

Les phases suivantes se sont déroulées en 2010 :

Phase 2 : première rencontre entre partenaires et promoteurs de projets :

- présentation marché d'échanges ;
- présentation et motivations des promoteurs ;
- organisation pratique des visites sur sites (objectifs, agenda, évaluation des besoins de chacun).

Cinq associations y ont participé, en l'occurrence la Maison des parents à Dampremy, la Régie de quartier de Châtelet, la Pioche, la Rochelle et le CRIC.

Phases 3 : les visites sur sites

Principes de base : valorisation du public, présentation de public à public, utilisation de des ressources respectives et mise en avant des spécificités de chacun.

Pour diverses raisons (planning, manque de temps, public pas intéressé!), seuls le groupe Citoy'elles et la Maison des Parents ont organisé des visites sur site. Les échanges ont été très fructueux, il y a eu une réelle valorisation des participants et de leurs implications.

Phase 4 : deuxième réunion mettant en commun les partenaires et les promoteurs de projets

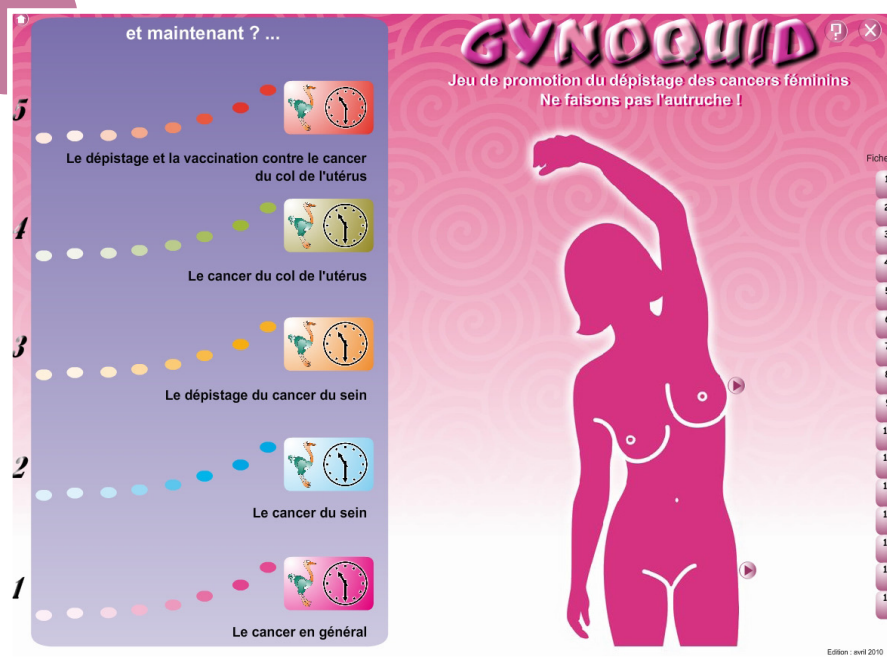
- Temps de travail basé sur un questionnaire d'évaluation complété par les promoteurs et les bénéficiaires ;
- Identification des éléments forts et des possibilités d'échanges (avons-nous envie de développer des choses nouvelles et si oui, comment et de quoi a-t-on besoin ?).

Des liens se sont créés entre les partenaires et de nouveaux échanges se sont mis en place.

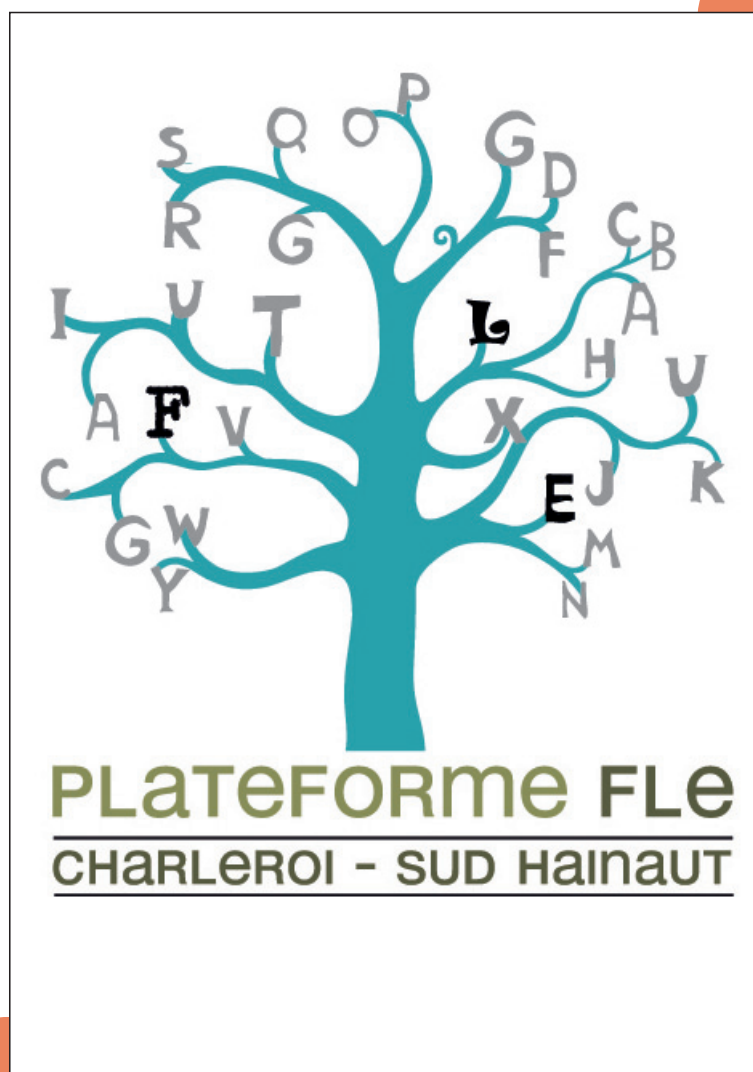
En 2011, vu l'évolution positive, nous pouvons envisager de réitérer l'expérience avec d'autres associations et sur base d'une autre thématique. Nous envisageons également de retravailler le questionnaire d'évaluation à destination des promoteurs et des bénéficiaires.

L. Activités groupes intercentres

Voir chapitre consacré au DISCRI et rapport d'activités annexé.



Plateau du jeu Gynoquid



Nouveau logo de la plateforme FLE Charleroi - sud hainaut

II. PROMOTION DE LA PARTICIPATION SOCIALE, ÉCONOMIQUE, CULTURELLE ET POLITIQUE DES PERSONNES ÉTRANGÈRES OU D'ORIGINE ÉTRANGÈRE ET DES ÉCHANGES INTERCULTURELS

1. Promotion des échanges interculturels et du respect des différences

- Le CRIC décerne chaque année le prix « Citoyenneté et Dialogue » à des étudiants de cinquième et sixième années du cycle secondaire dans plusieurs établissements de la zone d'action du CRIC, tous réseaux confondus. Ce prix comprend un certificat nominatif ainsi que le CD-Rom « Citoyenneté et Dialogue » produits par le CRIC et vise à valoriser les étudiants en raison de leur volonté d'engagements et d'implication participative pour la qualité de la démocratie.



Remise du prix «citoyenneté et dialogue» aux élèves du CECS La Garenne à Charleroi

- La sortie en avril 2009 du documentaire « Ma douleur, sa liberté », coproduit par le CRIC et la MPA a été l'occasion de réfléchir à la diffusion de ce film et au développement d'un outil pédagogique. Cette mission a été confiée au service communication. L'objectif principal du projet d'outil pédagogique est d'aborder avec des jeunes publics (17 ans et plus) la thématique de la discrimination par le biais de la problématique de l'identité en prenant comme point d'accroche un témoignage exceptionnel relatif au génocide du Rwanda. Cet objectif s'inscrit dans le cadre des missions du CRIC et principalement celle de la promotion des échanges interculturels et du respect des différences. A cette fin, l'outil pédagogique constitué d'une mallette comprenant DVD et fiches de travail, sera développé dans le but de sensibiliser aux valeurs citoyennes.
- Après obtention pour 2010 d'un subside de la Communauté française dans le cadre du décret Mémoire, le CRIC a amorcé la phase de préparation et de mise en œuvre du projet de constitution d'une mallette pédagogique.
- Le CRIC a participé, tout au long de l'année 2010, à différentes initiatives interculturelles et en a assuré la promotion, notamment : la programmation du « Parcours Droits de l'Homme » de l'Eden pour sa saison 2009/2010, la Fête de l'amitié à Farciennes, la fête internationale des enfants à Charleroi, la fête du printemps à Monceau, la fête interculturelle Mai'tissage à Châtelet, la Fête de la danse à Farciennes.
- Le CRIC est intervenu à la « Haute Ecole Louvain en Hainaut », et lors de la formation des chauffeurs de bus TEC organisée par la MIREC, pour sensibiliser ce public à l'interculturalité.

2. Développement d'activités d'intégration en matière de santé

Le CRIC est partenaire du projet « GYNOQUID » initié par l'asbl Carolo Prévention Santé et par le Centre de Dépistage des cancers situé à l'Espace Santé de Charleroi, pour la réalisation d'un jeu pédagogique visant à sensibiliser les femmes au dépistage des cancers du col de l'utérus et du sein. La collaboration du CRIC a été sollicitée pour un travail de formulation de questions à propos des cancers et de la santé en général et pour l'adaptation de la formule « carton » du jeu en version informatisée.

3. Apprentissage du Français Langue Etrangère

En partenariat avec Lire et Ecrire Charleroi et la FUNOC, le CRIC coordonne depuis avril 2003, une plateforme FLE, par le truchement de la CORFLEC, Coordination et Orientation régionale en FLE sur Charleroi.

Les activités du dispositif CORFLEC se sont essentiellement centrées en 2010 sur :

- la circulation d'informations entre les opérateurs de formation sur l'ouverture des cours et les places disponibles ;
- le recensement des opérateurs de formation ;
- l'impulsion d'ouverture de nouveaux cours pour satisfaire tous les publics ;
- le recensement quantitatif des publics en FLE pour l'année 2009 (inscrits et en liste d'attente) ;
- la mise en réseau pour répondre à des demandes d'opérateurs pour l'ouverture de cours pour adultes ;
- l'orientation et l'information des publics adultes – enfants – adolescents ;
- la mise à jour de la charte de la plateforme FLE et l'invitation des nouveaux membres à la signer ;
- le tableau de recensement des publics non éligibles en FLE ;
- l'actualisation du répertoire FLE dans la perspective de l'année 2010 par :
 - ✓ *le recueil et l'encodage des informations pour les tableaux récapitulatifs des offres en FLE ;*
 - ✓ *la réalisation d'un lexique (vocabulaire commun pour la lecture des tableaux récapitulatifs des offres en FLE) ;*
 - ✓ *la mise à jour de la fiche de chaque opérateur ;*
 - ✓ *l'élaboration d'un logo pour la plateforme FLE ;*
 - ✓ *la réalisation de la maquette (texte, forme, contenu du nouveau guide) ;*
 - ✓ *la vulgarisation et simplification de la grille européenne des niveaux de formation, afin que chaque membre de la plateforme FLE puisse s'y retrouver et utiliser le lexique du répertoire FLE de 2010.*

L'ensemble des opérateurs en FLE se réunit autour de deux types de réunions :

- Des sous-groupes de travail appelés « focus groups » :
 - ✓ *« Focus group répertoire FLE » en vue de la réédition du répertoire FLE en 2010 ;*
 - ✓ *« Focus group filière » dont l'objectif est de prendre en considération tous les publics, y compris les enfants et adolescents, et tous les niveaux d'apprentissage FLE au travers de l'ouverture de cours, de la professionnalisation des formateurs et de la mise en place d'une filière afin d'assurer une continuité dans la progression de l'acquisition de la langue française.*
- Une séance plénière s'est tenue le 16 novembre 2010 au cours de laquelle ont été convoqués les deux sous-groupes cités précédemment et le dispositif CORFLEC. Ce dernier assure la transmission et la circulation d'informations entre les opérateurs FLE, le recensement des données quantitatives en FLE sur Charleroi Sud Hainaut, l'élaboration d'outils pour les activités du dispositif CORFLEC et l'identification de nouveaux opérateurs de formation et de nouveaux cours en FLE.

Dans le cadre de la plateforme FLE sur Charleroi, le CRIC, en partenariat avec le CIFOP, a coordonné et

contribué à la mise sur pied d'un module de « français actif pour non francophones » en vue de répondre à des demandes de certains publics non couverts par les opérateurs de formations en FLE. Ce module s'adressait à un public non francophone diplômé au minimum du secondaire supérieur ayant une connaissance moyenne du français et souhaitant rejoindre le marché de l'emploi ou une formation. Le CIFOP – Centre Interuniversitaire de Formation Permanente a assuré ce module de formation, du 1^{er} mars au 15 juin 2010.

Le programme se présentait comme suit :

- Français langue étrangère (180 heures)
- Aspects culturels, institutionnels et démarches administratives (30 heures);
- Définition d'un projet de vie professionnelle (45 heures);
- Coaching et visites (15 heures).

La plateforme FLE s'est également penchée sur la problématique de « l'apprentissage du français pour les enfants et adolescents primo-arrivants ». De nombreuses demandes en cette matière émanent régulièrement de parents, du corps professoral ou du réseau associatif délivrant des cours de FLE pour des élèves de l'enseignement primaire ou secondaire. A ce jour, il n'existe qu'une seule classe passerelle sur Charleroi, le Lycée Saint-François De Sale à Gilly.

La plateforme FLE s'est mobilisée, pour :

- orienter et informer les parents, enfants et acteurs professionnels en recherche de solution d'apprentissage en FLE;
- interpeller les autorités politiques régionales sur l'ouverture de deux classes passerelles supplémentaires de Charleroi, ce qui leur a été refusé;
- solliciter le réseau pour l'ouverture de cours FLE, notamment auprès de l'asbl Accueil et Promotion des Immigrés;
- définir et introduire un projet dans le cadre d'un appel à projet du Fonds Européen pour les Réfugiés (FER) en 2011 ;
- réfléchir à une expérience pilote micro-scolaire avec trois écoles pour chacun des réseaux scolaires comportant trois axes :
 - ✓ *Modules pendant les congés d'été avec des cours le matin sur les matières FLE, les codes culturels et pédagogiques du système scolaire et l'après-midi, l'organisation d'activités culturelles et sportives);*
 - ✓ *Un accompagnement pendant l'année académique par des asbl, des écoles de devoirs...;*
 - ✓ *Des modules de renforcement en FLE pendant les congés scolaires ayant pour objectifs la préparation aux examens et le rattrapage des retards scolaires.*



III. COORDINATION DE L'ACCUEIL, ORIENTATION, ACCOMPAGNEMENT ET INTÉGRATION DES PERSONNES ÉTRANGÈRES INSTALLÉES DEPUIS PEU EN RÉGION WALLONNE

1. Plateforme socio-juridique

Le CRIC coordonne et participe à la plateforme socio-juridique mise en place à son initiative en 2004. Cette année, la plateforme a réuni le partenariat CRIC, CIRE, ADDE, Droits Quotidiens, experts en la matière et divers acteurs locaux du réseau du CRIC.

Cette plateforme se donne pour objectifs :

- d'informer les opérateurs et les participants de l'actualisation des législations en cours, en matière de droits des étrangers ainsi que des services d'aide existants ;
- de recueillir avis, questions, réflexions des participants par rapport aux réalités de terrain ;
- de remettre à jour et diffuser le guide des permanences socio-juridiques sur Charleroi ;
- d'inviter le personnel de services spécifiques en vue de cerner au mieux les rôles et limites de chacun et de le diriger éventuellement vers un service d'experts ;
- d'identifier et d'évaluer l'adéquation de l'offre et de la demande en la matière sur le territoire couvert par le CRIC.

En 2010, le CRIC a organisé :

- Des réunions thématiques ayant pour objet d'informer, de former ou remettre à niveau les acquis des opérateurs locaux dans les matières législatives relatives aux droits des étrangers et de suivre l'actualité du droit des étrangers, les matières étant traitées par des juristes et/ou experts en législation. Les sujets ci-après ont été abordés en 2010 :
 - ✓ *Le 16 juin 2010: « L'accès au territoire et le séjour », par Julien WOLSEY, avocat au barreau de Bruxelles et Hélène MAROT, juriste de l'asbl Droits Quotidiens ;*
 - ✓ *Le 23 septembre 2010: « Le programme du retour volontaire », par Géraldine D'HOOP, responsable information et communication de l'Organisation Internationale pour les Migrations et Christophe KRIREM, conseiller régional pour le retour de Fedasil ;*
 - ✓ *Le 28 octobre 2010: « Régularisation, un an après », état des lieux de l'opération 2009, par Coralie HUBLAU, juriste au CIRE ;*
 - ✓ *Le 29 novembre 2010: « La détention administrative des étrangers », par Isabelle DOYEN de l'ADDE.*
- Des réunions pédagogiques qui ont essentiellement porté sur les outils en matière de droits des étrangers, à savoir une remise à jour du guide juridique du CRIC et une diffusion d'informations sur les outils de l'asbl Droits Quotidiens ;
- Une réunion de coordination de la plateforme juridique, le 20 janvier 2010, afin de préparer le contenu de la rencontre de la plateforme suivante axée sur la rediffusion d'outils en droits des étrangers, dont le guide. Concernant la nouvelle édition du guide socio-juridique, et contrairement à l'édition précédente, il a été décidé de l'étoffer en recensant d'une part, tous les services socio-juridiques et administratifs, sur la région de Charleroi, pouvant être d'une aide précieuse pour le traitement de toutes problématiques en relation avec les droits des étrangers (aide juridique par les avocats du barreau de Charleroi, service de traducteur juré et d'interprétariat social, services d'écrivains publics...) et d'autre part, les services hors Charleroi spécialisés dans des matières spécifiques aux étrangers (traite des êtres humains, mutilation génitale,...).

2. Service juridique du CRIC

A l'issue du partenariat avec le CECLR relatif à la tenue d'une permanence juridique, au sein du CRIC, axée plus particulièrement sur la lutte contre les discriminations, et pour faire face à une demande importante de notre public sur des matières juridico-administratives, il a été décidé d'introduire une demande d'un poste Maribel fiscal pour assurer ce service au sein du CRIC. En attendant la décision de la Région wallonne, le CRIC a développé un partenariat avec l'asbl Droits Quotidiens pour :

- la mise en place d'une consultation juridique de première ligne en droit des étrangers afin d'informer et orienter le public cible du CRIC ;
- l'accès aux outils de Droits Quotidiens pour une dizaine d'intervenants sociaux afin de répondre aux difficultés rencontrées par les intervenants sociaux, en leur proposant une base de données juridiques, des formations juridiques, et un accès journalier à un juriste généraliste par téléphone.



Le CRIC a en charge la coordination, le suivi et l'évaluation des actions menées dans le cadre de ce partenariat. Pour l'opérationnalisation des consultations juridiques de première ligne, le CRIC :

- met un local à disposition de Droits Quotidiens ;
- assure la diffusion de l'initiative auprès de son public cible et de son réseau associatif au travers de courriers, du mensuel ID du CRIC, d'affiches, folders et nouvelle édition du guide CRIC « aides juridiques aux étrangers – guide des services sur Charleroi » ;
- identifie les associations qui peuvent assurer le suivi des dossiers des personnes afin de pouvoir orienter celles-ci vers des services locaux compétents ;
- planifie les rendez-vous et en informe Droits Quotidiens.

Concrètement et chronologiquement le partenariat s'est co-construit de la manière suivante :

- état des lieux de la poursuite ou non du partenariat avec le CECLR et prospection de nouveaux partenaires ;
- réunions de coordination interne et avec Droits Quotidiens ;
- définition du partenariat avec Droits Quotidiens et articulation de celui-ci avec le futur poste Maribel Fiscal ;
- construction du projet introduit à la DGAS par Droits Quotidiens ;
- co-réalisation d'une affiche relative au service de première ligne et diffusion par courrier postal au réseau ;
- élaboration d'outils pour la permanence socio-juridique ; tableau recueillant les rendez-vous et les types de demandes à destination de la juriste de Droits Quotidiens assurant la permanence au CRIC ;
- identification des acteurs du réseau CRIC bénéficiaires des outils de Droits Quotidiens et réunion de coordination entre ces bénéficiaires et Droits Quotidiens ;
- lancement de la permanence socio-juridique le 28 octobre 2010 à raison d'un demi-jour tous les 15 jours ;
- réunion de coordination avec l'asbl ALL Juste de Dampremy, nouvel acteur social traitant des matières d'équivalence de diplôme et potentiellement complémentaire au service de première ligne ;
- réunion de coordination avec Droits Quotidiens pour le poste Maribel fiscal pour une réflexion sur le test de sélection du poste Maribel fiscal et l'appel à candidatures.

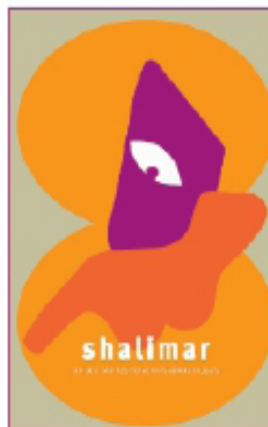


**L'insertion professionnelle
des personnes étrangères**

1ère journée d'information

**Équivalences des diplômes
et Alternatives**

Extrait de l'invitation à la formation «Équivalence des diplômes et alternatives» organisée le 20 mai 2010



« SHALIMAR »

Outil pédagogique ludique

**«Les relations amoureuses
dans un contexte multiculturel»**

Extrait de l'invitation à la journée de présentation de l'outil «Shalimar» organisée le 9 mars 2010.

IV. FORMATION DES INTERVENANTS AGISSANT DANS LE SECTEUR DE L'INTÉGRATION DES PERSONNES ÉTRANGÈRES OU D'ORIGINE ÉTRANGÈRE ET DIALOGUE INTERCULTUREL, AINSI QUE FORMATION DU PERSONNEL S'ADRESSANT MÊME PARTIELLEMENT À EUX

1. Formation « diversité culturelle dans un contexte professionnel » destinée au personnel des Plans de Cohésion Sociale

Divers PCS ont manifesté leur intérêt pour une formation susceptible de les outiller dans leurs activités avec les populations étrangères sur des thèmes aussi divers que : le racisme ambiant, la place de la femme et de l'homme, question du port du foulard, rapports de force entre groupes ethniques, entre groupes et institutions...

En 2010, 48 personnes ont bénéficié de cette formation (chefs de service, coordinateurs, secrétaires, agents d'accueil, médiateurs, éducateurs, assistants sociaux, psychologues, animateurs, agents de terrain).

Le CRIC était porteur de ce projet et a assuré la coordination de la formation. Le contenu de chacune des formations incluait

- Trois jours de formation portant notamment sur la gestion de la diversité, l'initiation à différents codes culturels, les outils favorisant la communication interculturelle, le dépassement des malentendus culturels, la gestion des situations conflictuelles et l'analyse de situations professionnelles ;
- Deux demi-jours de coaching permettant la discussion et la réflexion sur des situations professionnelles résolues ou non, en matière de gestion de la diversité avec les participants.

Ces formations ont été dispensées au personnel des PCS de Fleurus, Aiseau-Presles, Farciennes, Courcelles, Fontaine-l'Évêque.

2. Formation « diversité culturelle dans un contexte professionnel » destinée au personnel de l'asbl ORS – Espace Libre, service d'aide sociale aux justiciables et aux détenus

Le CRIC a organisé trois journées de formation portant sur la gestion de la diversité, la communication interculturelle et les principes de la communication de crise, les 25 février, 4 et 18 mars 2010, assurées par l'IRFAM.

Le CRIC a assuré la coordination de cette formation à savoir, le programme de la formation, la recherche de formateurs/experts, le suivi et l'évaluation de l'action et les aspects logistiques y afférant.

3. Formation « insertion professionnelle des personnes d'origine étrangère »

A la suite d'interpellations d'acteurs en ISP sur divers aspects liés à la formation et à la mise à l'emploi de personnes d'origine étrangère, le CRIC a organisé en 2010 deux journées de formations tests sur des matières liées à l'insertion professionnelle de nos publics, la finalité étant de pouvoir augmenter les connaissances des acteurs en ISP, de mieux informer et d'accompagner le public cible dans son parcours d'insertion professionnelle. Les deux journées abordaient les sujets suivants :

- Le 20 mai 2010 : « l'équivalence des diplômes et les alternatives » dont le contenu portait sur l'équivalence des diplômes étrangers – niveaux secondaire inférieur ou supérieur et universitaire, l'équivalence des diplômes étrangers des études paramédicales, les dispositifs de validation des compétences et de valorisation des acquis d'expériences, l'accès à la profession en tant qu'indépendant ;
- Le 7 décembre 2010 : « l'accès des personnes étrangères au marché de l'emploi » dont le contenu

interculturels dans l'accueil extrascolaire. Le CRIC a participé à la réflexion et à l'organisation d'un module de formation axé sur la gestion de la diversité en Accueil Temps Libre, dans le cadre du projet Accueil Temps Libre de la Ville de Charleroi.

8. Formation «professionnaliser l'accompagnement des mineurs étrangers non accompagnés (MENA)»

A la suite d'interpellations ponctuelles des AMO et autres acteurs sociaux du réseau sur les problématiques rencontrées avec le public des MENA, un partenariat réunissant le CRIC, la Maison des Adolescents (MADO), FEDASIL Florennes et la Ligue des Droits de l'Homme, s'est mis en place afin de mener une action de sensibilisation et d'information du réseau et des acteurs travaillant de près avec les MENA, au travers de deux projets :

- la formation intitulée « professionnaliser l'accompagnement des mineurs étrangers non accompagnés » ;
- le développement d'une plateforme MENA sur Charleroi.

Les démarches suivantes ont été menées en 2010 dans le cadre de ces deux projets :

Pour la formation :

- Prospection et sondage du réseau en vue d'identifier les problématiques rencontrées avec le public MENA et ainsi définir le contenu de la formation ;
- Diffusion de la formation au réseau associatif, au monde scolaire et au Tribunal de la Jeunesse ;
- Reconnaissance de la formation par l'ordre du barreau de Charleroi pour l'inscription des avocats et la délivrance de l'attestation de participation à la formation ;
- Opérationnalisation de la formation qui a eu lieu les 17 novembre et 3 décembre et qui abordait les points suivants :
 - ✓ *droit et situation administrative des MENA ;*
 - ✓ *circulaire MENA ;*
 - ✓ *problématiques rencontrées par les MENA ;*
 - ✓ *accompagnement social ;*
 - ✓ *relations avec le MENA ;*
 - ✓ *communication interculturelle et ses outils.*



En parallèle, la Ligue des Droits de l'Homme a organisé, dans les locaux de la MADO où se donnait la formation, une exposition photos intitulée « les cadets de nos soucis » et qui consistait, au travers de supports didactiques artistiques réalisés par les MENA, à sensibiliser le public à l'occasion de la célébration des 20 ans de la convention internationale des droits de l'enfant.

Pour le lancement de la plateforme MENA :

- Prospection des acteurs locaux susceptibles de constituer, participer et coordonner la plateforme ;
- Dans la formation MENA, programmation d'une séance, le 14 décembre 2010, axée sur la proposition de constituer une plateforme MENA et l'identification des intervenants à cette séance ;
- Diverses réunions de coordination.



La maison de l'adolescent (La mado) accueille dans ses locaux les formations du CRIC concernant les MENA

portait sur l'accès des migrants au marché du travail et de la formation, la demande d'asile et l'accès à l'emploi, les droits des travailleurs « sans-papiers », le travail indépendant pour les migrants, le permis de travail.

Le CRIC s'est chargé pour ces journées des aspects logistiques et de la coordination des journées, de la diffusion d'informations sur ces journées, de la constitution des groupes de participants et de la recherche d'intervenants.

4. Organisation de deux journées de présentation d'outils pédagogiques

Ces journées s'adressaient à des acteurs sociaux du réseau du CRIC travaillant avec des jeunes et avaient pour objectif la découverte de nouveaux outils pédagogiques et ludiques pour enfants et adolescents visant à sensibiliser ces derniers aux aspects liés à la multiculturalité.

Le CRIC a assuré la prospection de nouveaux outils, la programmation des deux journées et la communication vers son réseau.

Ces journées de présentation étaient consacrées à

- L'outil « shalimar », présenté le 9 mars 2010, consistant en un jeu sur les relations amoureuses de 14 à 16 ans liant la vie affective, sexuelle et la diversité culturelle. L'outil était présenté par deux animateurs de la Fédération des Centres de Planning Familial à Bruxelles ;
- L'outil « à la rencontre de l'autre », outil pédagogique abordant de multiples aspects de la multiculturalité, le développement d'une citoyenneté ouverte sur le monde et à la diversité culturelle, présenté le 18 octobre 2010. L'outil était présenté par une animatrice de l'asbl Annoncer la couleur – ALC Hainaut.

5. Organisation de rencontres thématiques

Ces rencontres s'adressent aux professionnels du secteur associatif actifs dans le domaine de l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Ces rencontres ont pour objectif de donner des outils aux professionnels, de les informer, également dans une optique d'encourager les échanges interculturels.

En 2010, les rencontres ont abordé les sujets suivants :

- « La régularisation : Bilan et perspectives » ; présentation de l'action locale à Charleroi, des effets économiques de la régularisation, réflexions sur l'après-régularisation ;
- « Les médias et la représentation des étrangers » : approche sociale du rôle des médias dans la représentation des étrangers, représentation des minorités ethniques dans les médias belges ;
- « Construction identitaire et sentiment d'appartenance » suivie d'une visite de l'exposition *Welcome au Bois du Cazier* à Marcinelle ;
- « L'Islam européen et belge » : présentation et perspectives de nouveaux enjeux de société.

6. Formation « le port du voile – approches juridique et sociologique »

Cette formation, organisée le 5 février 2010, s'adressait au personnel des centres psycho-médico-sociaux du réseau libre de Marchienne-au-Pont. Elle était assurée par des intervenants du Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme et le Groupe d'Etudes et de Recherches « Genre et Migration » (GEM). Le CRIC était porteur et coordinateur du projet.

7. Commission communale de l'accueil de la petite enfance

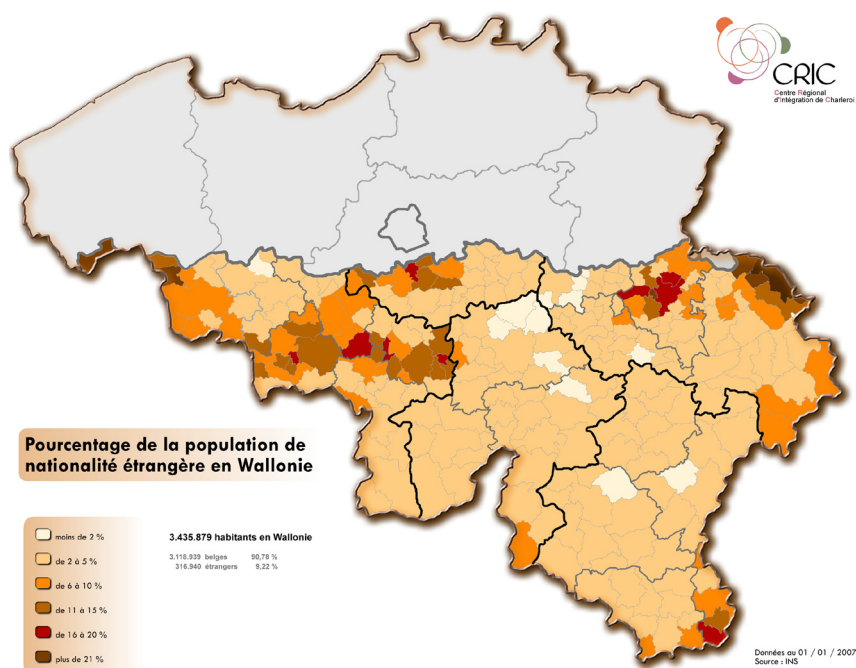
Le CRIC est membre de la Commission communale de l'accueil de la petite enfance et participe à ce titre à la réflexion sur le programme de formation des encadrantes extra-scolaires lié aux aspects interculturels. Le CRIC a impulsé en 2009 une formation continuée des encadrantes de la ville de Charleroi aux aspects

V. RÉCOLTE SUR LE PLAN LOCAL DES DONNÉES STATISTIQUES DISPONIBLES

Le CRIC est régulièrement sollicité par des étudiants, des associations, des administrations et de plus en plus d'opérateurs actifs au sein des PCS, pour la mise à disposition de statistiques démographiques, ou de statistiques sur l'emploi, la femme, la santé, les discriminations,Diverses données statistiques ont été rassemblées en fonction des demandes reçues et font l'objet d'une mise en page en format papier ainsi que sur un CD-Rom intitulé « Statistiques démographique de la zone d'action du CRIC. Ces données sont mises à jour chaque année.

Ces données sont disponibles au centre de documentation du CRIC qui rassemble outre divers ouvrages et périodiques sur différents thèmes (formations, droit d'asile, intégration, racisme, statistiques, etc), des outils pédagogiques (livres spécialisés, valisettes pédagogiques, répertoire d'outils pédagogiques...). Une newsletter est envoyée mensuellement au réseau du CRIC pour l'informer sur les ouvrages disponibles au centre de documentation. Une revue de presse est également réalisée par le CRIC.

Le Centre de documentation du CRIC a conçu et réalisé des panneaux pédagogiques et un CD-Rom sur « la situation de la femme du 19 au 21^{ème} siècle ». Ces panneaux sont mis à disposition de diverses associations, et notamment dans le cadre de la journée de la femme.



VI. ACTIVITÉS D'INTÉGRATION DE PREMIÈRE LIGNE INDISPENSABLES À LA RÉALISATION DU PLAN LOCAL D'INTÉGRATION, AU CAS OÙ LES ASSOCIATIONS ET LES POUVOIRS PUBLICS PARTENAIRES NE LES ORGANISENT PAS OU À LEUR DEMANDE, EN PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE L'OFFRE D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS ET LA CONNAISSANCE DES INSTITUTIONS BELGES

1. Insertion socioprofessionnelle des personnes étrangères ou d'origine étrangère

Le CRIC, dans le cadre des missions définies par le Décret, agit essentiellement en seconde ligne. Toutefois, dans le cadre de son projet financé par le Fonds Social Européen, le CRIC mène des activités de première ligne en matière d'ISP, à savoir :

- L'organisation de formations ;
- La tenue d'une permanence en ISP au sein de ses locaux.

Les partenaires du CRIC en ISP sont la MIREC, l'Eveil, la MPA, la FUNOC, SOS Dépannage.

Les formations du CRIC :

Pour répondre aux besoins de son public-cible en matière d'ISP, le CRIC effectue un travail de prospection d'opérateur de formation et de mise sur pied de formations diverses.

Le CRIC a assuré en 2010 la gestion et la coordination des formations suivantes :

- cv numérique : création d'une capsule vidéo permettant à notre public de se présenter à des employeurs potentiels par la mise en valeur des compétences professionnelles grâce au support vidéo ;
- coaching : il s'agit d'amener le stagiaire à disposer de capacités lui permettant de faire régulièrement un bilan de ses valeurs, freins, moteurs, forces, faiblesses et de son image. Il s'agit de prendre conscience de ses savoirs, de ses savoir-faire et savoir-être, et ce dans une logique positive d'évolutions personnelle et professionnelle ;
- permis théorique : permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances liées à la théorie du permis de conduire et de passer l'examen, étape indispensable à l'obtention du permis pratique ;
- Permis pratique : apprentissage à la conduite automobile, sensibilisation à la problématique liée à l'acquisition d'un véhicule et à la conduite citoyenne ;
- Soutien en matière d'auto création d'emploi : faire émerger l'envie d'entreprendre à toute personne désirant créer son activité, par la réalisation d'une capsule vidéo au service de la valorisation d'initiatives entrepreneuriales ;
- Gestion et création d'asbl : le participant sera capable de définir et de créer son projet professionnel en matière de création et gestion d'asbl et/ou de la faire évoluer sur base de critères établis par la législation ;

Permanences ISP

Des permanences emploi-formation sont organisées au CRIC avec le partenariat de la MIREC - Mission régionale pour l'insertion et l'emploi de Charleroi : ces permanences sont organisées à raison de deux séances par mois. Selon les besoins, cette permanence propose un accueil et un bilan personnalisé, un accompagnement individualisé vers l'emploi, des possibilités de stages en entreprise, des modules de recherche d'emploi spécifiques et des formations menant à l'emploi.

PARTENARIATS NATIONAUX

Dans le cadre des actions portées par le Centre, chaque fois qu'une action développée par le CRIC implique l'engagement de ressources humaines, de ressources financières, de ressources en matériel de la part du Centre ou de la part d'un partenaire, cet échange est conventionné.

Le tableau ci-après reprend les conventions conclues en 2010 :

2010 - E 001	Bruno VANDERLINDEN - Expert	Rencontre thématique „La régularisation : bilan et perspectives“
2010 - E 002	Asbl CIRE – Coordination et Initiatives pour et avec Réfugiés et Etrangers	Rencontre thématique „La régularisation : bilan et perspectives“
2010 - E 003	CECLR – Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme	Formation „Le port du voile“
2010 - E 004	Asbl G.E.M. – Genre et Migration	Formation „Le port du voile“
2010 - E 005	Asbl IRFAM	Formation „Diversité culturelle dans un contexte professionnel“
2010 - E 006	CPMS libre de la région de Charleroi	Formation „Le port du voile“
2010 - E 007	Asbl Conseil des Femmes Francophones de Belgique – section Charleroi-Thuin	Soutien logistique
2010 - E 008	Mobil'Insert	Apprentissage permis de conduire
2010 - E 009	Asbl ORS – Espace Libre	Formation „Diversité culturelle dans un contexte professionnel“
2010 - E 011	Direction Générale des Affaires Culturelles (DGAC)	Collaboration pédagogique „Ma douleur, sa liberté“
2010 - E 012	Asbl Media-Animation	Collaboration pédagogique „Ma douleur, sa liberté“
2009 - E 013	Asbl CIRE – Coordination et Initiatives pour et avec Réfugiés et Etrangers	Formation „équivalence des diplômes et les alternatives“
2010 - E 014	IHECS	Rencontre thématique „Médias et représentation des étrangers“
2010 - E 015	AADJ/Conseil de déontologie	Rencontre thématique „Médias et représentation des étrangers“
2010 - E 016	CECLR – Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme	Rencontre thématique „Médias et représentation des étrangers“
2010 - E 017	Asbl Droits Quotidiens	Formation „l'accès au territoire et au séjour“
2010 - E 018	Asbl CIFOP – Centre Interuniversitaire de Formation Permanent	Formation „français actif pour non francophones“
2010 - E 019	PCS Châtelet, CPAS Châtelet, Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (PSSP)°	Formation „Diversité culturelle dans un contexte professionnel“

2010 – E 020	Asbl Centre culturel ALEVI	Soutien logistique
2010 – E 021	Daniel CALIN, Expert	Rencontre thématique „Construction identitaire et sentiment d'appartenance
2010 – E 022	PCS d'Aiseau-Presles	Formation „Diversité culturelle dans un contexte professionnel
2010 – E 023	PCS Farciennes	Formation „Diversité culturelle dans un contexte professionnel
2010 – E 024	PCS Fleurus	Formation „Diversité culturelle dans un contexte professionnel“
2010 – E 025	PCS Courcelles, PCS Fontaine-l'Evêque	Formation „Diversité culturelle dans un contexte professionnel“
2010 – E 026	Dina SENSI, Expert	Formation „Diversité culturelle dans un contexte professionnel“
2010 – E 027	Dina SENSI, Expert	Formation „Diversité culturelle dans un contexte professionnel“
2010 – E 028	Dina SENSI, Expert	Formation „Diversité culturelle dans un contexte professionnel“
2010 – E 029	Asbl CIRE – Coordination et Initiatives pour et avec Réfugiés et Etrangers	Réunion thématique plateforme socio-juridique „état des lieux de la campagne de régularisation et du comité de suivi“
2010 – E 030	Asbl A.D.D.E.	Réunion thématique plateforme socio-juridique „la détention administrative des étrangers“
2010 – E 031	Asbl DISCRI	Mise à disposition de locaux
2010 – E 032	Asbl Droits Quotidiens	Consultation juridique de première ligne et accès aux outils de Droits Quotidiens
2010 – E 033	Asbl Femmes africaines	Soutien logistique
2010 – E 034	Asbl AJYAL	Soutien logistique
2010 – E 035	Asbl CISMOC – Centre Interdisciplinaire d'Etude de l'Islam dans le Monde Contemporain	Rencontre thématique „Présent et perspectives de l'Islam européen et belge: de nouveaux enjeux de société“
2010 – E 036	Asbl Mobil'Insert	Mise à disposition de locaux
2010 – E 037	Asbl CIRE – Coordination et Initiatives pour et avec Réfugiés et Etrangers	Formation „insertion professionnelle des personnes étrangères“
2010 – E 038	Communication et Expertise Pédagogique	Formation „professionnaliser l'accompagnement des mineurs étrangers non accompagnés

DISCRI - Dispositif de concertation et d'appui aux Centres Régionaux

Pour le DISCRI (Dispositif de Concertation et d'Appui aux Centres Régionaux d'Intégration), structure qui a succédé officiellement à la FéCRI avec la publication de ses statuts au Moniteur belge en juin 2009, l'année 2010 a donné lieu à la poursuite de l'installation de ses instances et de ses nouveaux axes de travail.

Au cours de cette année, la structure a tout d'abord procédé à un déménagement complet de ses bureaux, quittant ses locaux de Saint-Servais (Namur) pour emménager dans les locaux du CRIC. Dans le même temps, le glissement d'un travail de gestion de projets transversaux propres, vers le soutien à des actions et des projets transversaux mis en place au départ des centres régionaux d'intégration, s'est poursuivi. Dans ce cadre, l'équipe du personnel constituée d'une secrétaire et d'un chargé de communication (mi-temps) s'est étoffée d'une personne supplémentaire chargée d'amorcer, de gérer et d'alimenter tout le volet « formation » au niveau intercentres. Dans le domaine de la communication, la réflexion entamée après l'arrêt de la revue Osmoses a débouché sur la rédaction ponctuelle d'articles abordant des problématiques transversales (par exemple, la double nationalité des Italiens) et diffusés via les organes de communication des centres régionaux d'intégration.

Par ailleurs, dans la foulée de la démarche amorcée fin 2009, huit groupes de travail intercentres, pilotés chacun par un centre régional ont entamé un travail commun d'échange, de réflexion et d'action autour d'autant de thématiques, soit : les Plans Locaux d'Intégration, l'insertion socioprofessionnelle, les primo-arrivants, le français langue étrangère, le troisième âge, la documentation, la communication et la formation.

→ VOIR RAPPORT D'ACTIVITES EN ANNEXE.



PERSPECTIVES 2011

A. ACTIONS

1. **Santé**

○ Bourse d'échange de projets

Collaboration avec le CLPS Charleroi-Thuin au sein d'un partenariat établi entre le CLPS, la MPA et le CRIC, dans le cadre d'une initiative intitulée « Bourse d'échange de projets ».

○ Projet GYNOQUID

Dans le cadre d'un partenariat entre le Centre de Dépistage des Cancers (ISPPC) et Carolo Prévention Santé et le CRIC, participation au groupe de travail relatif au projet GYNOQUID

- ✓ *Diffusion de l'outil auprès de notre réseau ;*
- ✓ *Promotion de l'outil via les supports de communication du CRIC ;*
- ✓ *Mobilisation du réseau intercentres.*

○ Maison plurielle

Au départ de notre participation à la « plateforme violences conjugales » coordonnée par le Centre d'accueil Trait d'Union et de la création en janvier 2009 de l'asbl « Maison plurielle », ayant pour but de prévenir les violences conjugales et /ou familiales et de devenir une plateforme d'information, de formation, d'accueil, d'écoute, d'orientation, de sensibilisation et de toute autre action se rapportant au domaine des violences ou actes qui engendrent ces dites violences, nous contribuerons en tant que membres de l'AG et du groupe de travail, à la poursuite des objectifs de travail, à la pérennisation de l'activité et aux différents objectifs et principes que se donne cette dernière, en l'occurrence :

- ✓ *Favoriser la création de liens ;*
- ✓ *Susciter la concertation entre opérateurs de terrain ;*
- ✓ *Etre un lieu ouvert ;*
- ✓ *Etre un lieu d'échanges et de pratiques ;*
- ✓ *Constituer un lieu de réflexion et d'évaluation ;*
- ✓ *Analyser les besoins ;*
- ✓ *Constituer un lieu de référence ;*
- ✓ *Etre un lieu d'interpellation citoyenne ;*
- ✓ *Etre un lieu de transition.*

2. **3^{ème} âge de l'immigration**

Développement du projet « Interface 3^{ème} âge de l'immigration » introduit auprès de la Fondation Roi Baudouin.

En s'appuyant sur les acteurs locaux des secteurs associatif et public et sur l'étude réalisée à l'initiative des CRI en intercentres, il s'agira d'établir des constats quant aux besoins spécifiques du 3^{ème} âge de l'immigration, de faire circuler les informations pertinentes, d'échanger de bonnes pratiques, d'élaborer de nouvelles actions et de formuler des recommandations aux autorités compétentes.

L'objectif est de partir des ressources existantes, de développer des synergies en vue de pérenniser un dispositif d'interface entre les acteurs concernés par les migrants âgés afin de mieux répondre aux besoins de ceux-ci.

Les objectifs opérationnels à poursuivre en 2011 à travers ce projet sont :

- Finaliser un document reprenant les actions et les projets à mettre en oeuvre pour répondre aux besoins insuffisamment ou non encore rencontrés ;
- Renforcer et développer la dynamique de réseau ;
- Produire à l'attention des autorités, un document reprenant les recommandations concrètes quant aux mesures et aux actions à privilégier pour une meilleure intégration des migrants âgés. Ce document reprendra également les bonnes pratiques à favoriser ;
- Interpeller les pouvoirs publics, en vue d'envisager le développement d'initiatives novatrices.

3. Insertion socioprofessionnelle

Projet FSE 2008/2013 :

Axe prioritaire 3 – Inclusion sociale ;

Objectif prioritaire 1 – Activités d'insertion professionnelle ;

Action 3.1.2. – Activités spécifiques et/ou innovantes d'inclusion sociale dans un parcours de formation dans le Hainaut.

En matière de lutte contre les discriminations liées à l'origine ethnique.

- Consolidation d'un projet d'auto-école associative, structurée au sein d'une ASBL par le truchement du « Dispositif d'intervention intégré au service de la mobilité et de l'emploi », regroupant des opérateurs publics et privés, désireux de structurer, d'autonomiser et de pérenniser une initiative au sein d'une ASBL, répondant davantage au besoin d'une méthodologie d'apprentissage adaptée aux publics concernés.
- Organisation de formations visant l'accompagnement à et dans l'emploi des demandeurs d'emploi étrangers ou d'origine étrangère, telles que :
 - ✓ *Organisation Formation de CV numérique et e-mail ;*
 - ✓ *Triangulation et coaching du public cible concernant les TPE et asbl ;*
 - ✓ *Formation juridique du public cible concernant les TPE et asbl ;*
 - ✓ *Formation gestion du public cible concernant les TPE et asbl ;*
 - ✓ *Formation environnement social et économique ;*
 - ✓ *Formation et coaching en matière d'ISP ;*
 - ✓ *Formation à l'apprentissage au permis de conduire théorique ;*
 - ✓ *Formation à l'apprentissage au permis de conduire pratique ;*
 - ✓ *Soutien en matière d'auto-crédation d'activités économiques ;*
 - ✓ *Formation français-calcul ;*

Les formations sont élaborées en partenariat et répondent à certains objectifs dont :

- ✓ *La lutte contre la fracture numérique en matière d'insertion socioprofessionnelle ;*
- ✓ *La contribution à l'insertion professionnelle des publics fragilisés dans le cadre de l'autocrédation d'activités économiques, tant dans le champ économique qu'associatif.*

Les intitulés des formations sont :

- ✓ *« Full Job »,*
- ✓ *« Auto-crédation d'emploi »*

Les contenus et l'opérationnalisation, sont, pour ce qui est de :

Full Job :

- ✓ *Mise au point de capsules vidéo à poster sur le net, avec commentaires, visant la valorisation*

des compétences et la mise en ligne de C.V.

- ✓ *Séance de formation à partir de groupe de 5 personnes, qui se déclinera en 4h de formation de groupe, suivie de 2h en travail individuel et d'enregistrement.*

Auto-crédation d'emploi :

- ✓ *Mise au point, mise en forme et édition de capsules vidéo, avec pour objectif la mise en valeur des initiatives d'auto-crédation d'emploi, des services proposés et des réalisations concrètes.*
- ✓ *Séances de formation individuelle, établie sur base du projet du bénéficiaire.*
- ✓ *Cette formation visera la valorisation du parcours de la personne et l'aboutissement de son projet en matière d'auto-crédation d'emploi.*

○ Projets partenariaux en matière d'insertion socio- professionnelle

Accueil et décentralisation d'une permanence au sein du CRIC, initiée par la MIREC, en matière de recherche d'emplois et/ou de formations, à destination des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Cette permanence s'organise à raison d'une fois tous les quinze jours.

○ Interprétariat social :

Suivi du projet fédéral en matière d'Interprétariat social- sous la forme d'une ASBL intitulée Setis wallon « Service d'interprétariat et traduction en milieu social » en Belgique francophone.

Dans le cadre du PLI et d'une journée de présentation de « Dispositifs spécifiques en matière d'accueil et d'accompagnement des populations étrangères », présentation du Dispositif d'Interprétariat social - Setis wallon « Service d'interprétariat et traduction en milieu social » en Belgique francophone et des modalités de collaboration sur le territoire couvert par le CRIC, en collaboration avec le CeRaic (membre du Setis wallon).

Perspectives 2011 : renforcement de l'offre d'interprétariat social au niveau local et auprès des initiatives portées par les PCS intéressés.

○ FLE-ALPHA

« Formation français pour primo-arrivants »

Reconduction pour la 3ème année du projet de « Formation français primo-arrivants », en collaboration avec le CIFOP, formation s'adressant à un public non francophone, diplômé au minimum de l'enseignement secondaire supérieur ayant une connaissance moyenne du français et souhaitant rejoindre le marché de l'emploi ou une formation (février à juin 2011).

Cette formation s'adresse à la population primo-arrivante, diplômée qui pourrait plus rapidement trouver un emploi ou s'intégrer en Belgique moyennant une formation adaptée comme la nôtre.

Objectifs de la formation :

L'action de formation en Français Actif a pour objectif global de permettre à des primo-arrivants non-franco-phones de structurer leur démarche d'insertion socio-professionnelle tout en améliorant leur connaissance de la langue. Ils peuvent ainsi accroître leur estime de soi et mieux se positionner sur le marché du travail. Par une formation de 4 mois, il s'agit donc plus précisément de permettre aux personnes primo-arrivantes scolarisées (niveau secondaire minimum) et ayant atteint un niveau A2 en français :

- ✓ *D'améliorer leur niveau de connaissance en français pour atteindre un niveau opérationnel en formation qualifiante et/ou dans un emploi ;*
- ✓ *De parfaire leur connaissance du pays d'accueil au niveau culturel, institutionnel et citoyen ;*
- ✓ *De prendre conscience du potentiel qu'offre une société multiculturelle et leur donner des moyens supplémentaires pour comprendre, accepter et faire comprendre les perspectives ouvertes par la multiculturalité ;*
- ✓ *D'améliorer leurs techniques de recherche d'emploi et mieux définir leur projet de vie professionnelle renforçant ainsi leur participation à la vie sociale et professionnelle ;*
- ✓ *D'articuler la formation avec les partenaires de formation qualifiante et/ou le monde du travail ;*

- ✓ *D'obtenir un diplôme officiel de connaissance du français (préparation à l'épreuve du DELF–Diplôme en Etude de la Langue Française délivré par l'Alliance Française et reconnu internationalement).*

Remarque : à l'initiative du CIFOP, le même programme a été introduit dans le cadre de l'appel à projet 5 du FOREM et a été agréé pour 2009, 2010 et 2011.

Celui-ci s'adresse uniquement à des demandeurs d'emploi.

Perspectives 2011 : Promotion et diffusion de « Tables de conversation » mises en place par le FOREM et destinées à un public maîtrisant bien l'oral ;

- Lutte contre les discriminations à l'embauche :
 - ✓ *Redynamisation des acteurs locaux, régionaux et fédéraux impliqués en matière d'insertion socioprofessionnelle et de lutte contre les discriminations à l'embauche.*
 - ✓ *Consolidation du « Dispositif d'Insertion socioprofessionnelle », mis sur pied en collaboration avec les opérateurs locaux, actifs sur des aspects spécifiques liés à l'insertion sociale et professionnelle, et développant des initiatives auprès des populations étrangères.*
 - ✓ *Participation au groupe de concertation inter-centres « ISP ».*
- Equivalence des diplômes :
 - ✓ *Actualisation de la brochure d'informations vulgarisées sur la procédure d'équivalence des diplômes en Communauté française – Etudes secondaires, dans le cadre d'un travail inter-centres et en partenariat avec la Direction de l'enseignement supérieur de la Communauté française ;*
 - ✓ *Sur base d'un site réalisé par la Direction de l'enseignement supérieur de la Communauté française, travail en intercentres pour l'élaboration d'une brochure relative aux études supérieures et universitaires, inspirée de la brochure d'informations vulgarisées sur la procédure d'équivalence des diplômes en Communauté française – Etudes secondaires, dans le cadre d'un travail inter-centres et la Direction de l'enseignement supérieur de la Communauté française ;*
 - ✓ *Evaluation et redéfinition de l'offre de service de première ligne en matière socio-juridique, existante sur le territoire couvert par le CRIC.*
 - ✓ *Mise sur pied, au sein du CRIC, d'un nouveau service traitant de matières socio-juridiques dont l'équivalence de diplôme et de permis de travail auprès des populations primo-arrivantes et de toute personne étrangère en parcours d'insertion ;*
 - ✓ *Poursuite des consultations juridiques de première ligne destinées au public cible, organisées en partenariat avec l'asbl Droits Quotidiens. Ces consultations se tiennent à raison d'une fois tous les 15 jours dans les locaux du CRIC et permettent d'éclairer le public cible sur des questions d'ordre juridico-administratives relatives aux droits des étrangers. L'action se limite à de l'orientation, de l'information et du transfert vers un service local de première ligne afin qu'il y ait suivi de la demande par un service local du réseau CRIC. Dans ce cadre, le CRIC assure le suivi et la coordination des outils de Droits Quotidiens mis à disposition des bénéficiaires du CRIC. C'est ainsi que 10 services de première ligne du réseau associatif du CRIC ont accès à la base de données informatiques juridiques de Droits Quotidiens et bénéficient des services d'un juriste généraliste par téléphone, l'objectif étant de rendre les acteurs sociaux autonomes en répondant aux difficultés qu'ils rencontrent dans le traitement de divers dossiers et demandes.*

4. Communication et diffusion

- Outils de communication du CRIC

Communication externe :

- ✓ *Conception et diffusion d'outils de communication externes pour le CRIC (trippyque, roll-up, panneaux signalétiques...) ;*
- ✓ *Conception d'outils de communication externe : présentations flash/power point du CRIC pour*

les conférences ;

- ✓ *Conception d'un stand CRIC « clef en main » ;*
- ✓ *Adaptation et mise à jour du site web du CRIC ;*
- ✓ *Réalisation et diffusion de la revue « ID » ;*
- ✓ *Revue de presse du CRIC ;*
- ✓ *Développement des relations presse et du fichier de contacts presse .*

Communication interne :

- ✓ *Conception d'un outil interne au service de l'accompagnement des projets, basé sur de fiches signalétiques et pédagogiques ;*
- ✓ *Conception du calendrier des actions/plans annuels des manifestations ayant lieu dans la région de Charleroi (outil de communication interne et externe permettant de mieux planifier nos actions) ;*
- ✓ *Stockage et gestion des photographies prises par le service communication ;*
- ✓ *Gestion d'un système de formulaire en ligne : sondages, inscriptions aux événements CRIC, etc... ;*
- ✓ *Conception d'un outil de base de données interne au CRIC.*

○ **Graphisme**

- ✓ *Impression et diffusion du « Guide des opérateurs de formation en FLE sur Charleroi Sud Hainaut » et mise en ligne de celui-ci sur le site du CRIC ;*
- ✓ *Mise à jour des outils et documents réalisés par le CRIC ;*
- ✓ *Diffusion ;*
- ✓ *Diffusion d'initiatives menées par les opérateurs locaux.*
- ✓ *Diffusion d'un répertoire de statistiques démographiques relatif aux populations étrangères du territoire couvert par le CRIC, conçu et élaboré par le CRIC en 2009 ;*
- ✓ *Diffusion d'un guide d'utilisation du Cd-Rom « Citoyenneté et Dialogue » et relance de la promotion de l'outil ;*
- ✓ *Diffusion du Cd-rom intitulé « Citoyenneté et Dialogue » 7ème édition relatif à la sensibilisation à la citoyenneté ;*
- ✓ *Diffusion et sensibilisation auprès des populations, dans le cadre de la Campagne « Ruban blanc », visant la lutte contre les violences conjugales (novembre 2011) ;*
- ✓ *Diffusion, mobilisation et mise à disposition de places gratuites de spectacles auprès de notre réseau, dans le cadre d'initiatives culturelles menées par les opérateurs locaux ;*
- ✓ *Collaboration avec des universités et diffusion des résultats, dans le cadre d'études nécessitant la mobilisation et la constitution de groupes focus ;*
- ✓ *Sélection d'articles et diffusion d'une revue de presse thématique.*

○ **Accompagnement en communication des associations**

- ✓ *Structuration de l'offre de service auprès des associations et opérateurs du réseau (formulaire de demande de service, modèles de documents, didacticiel/mode d'emploi de la communication des associations) ;*
- ✓ *Accompagnement à la demande (graphisme, relation presse et diffusion dans nos médias).*

○ **Communication intercentres**

Coordination du groupe intercentres « Communication » et élaboration d'une stratégie et d'outils communs de communication.

○ **Rencontres thématiques**

Organisation de rencontres thématiques sur les thèmes suivants :

- ✓ *traite des êtres humains et immigration ;*

- ✓ *femmes et immigration;*
- ✓ *santé et immigration;*
- ✓ *éducation et scolarité.*
- Partenariats avec de nouveaux opérateurs multimédia : mise en ligne hebdomadaire d'une vidéo au service de la valorisation d'initiatives portées par des opérateurs locaux actifs en matière d'intégration.

5. **Accompagnement d'initiatives locales**

L'accompagnement d'initiatives vise à renforcer la dynamique associative existante, par le développement d'un travail de proximité auprès d'associations constituées ou en voie de l'être.

L'accompagnement se traduit sous des aspects pédagogique, logistique et comptable ; l'accompagnement comptable se traduira, au sein du CRIC, par un renforcement de l'offre de service auprès des opérateurs locaux. A cet effet, une journée de formation au bénéfice des opérateurs locaux sera organisée en collaboration avec l'administration de la Région wallonne.

L'accompagnement se fera de manière concertée avec les autorités subsidiaires, afin de faire bénéficier les associations d'un encadrement optimal.

L'année 2011 sera consacrée également à l'approche du concept de co-développement en veillant à :

- ✓ *identifier davantage le concept de co-développement, inscrit depuis peu dans la mission d'accompagnement du CRIC.*
- ✓ *identifier les opérateurs actifs en la matière;*
- ✓ *former les opérateurs sur les aspects liés au co-développement;*
- ✓ *créer une dynamique et des synergies entre porteurs de projets.*

6. **Sensibilisation interculturelle**

- Interventions auprès d'établissements scolaires de niveaux secondaire, supérieur et de Promotion sociale (A.S, éducateurs, etc...);
- Identification de partenaires potentiels issus des communautés étrangères, intéressés par une collaboration;
- Présence d'un stand CRIC lors de manifestations visant la sensibilisation interculturelle;
- Diffusion des initiatives portées par le CRIC et les partenaires du réseau auprès du réseau.
- Organisation d'une journée interculturelle en collaboration avec le Bois du Cazier au bénéfice des opérateurs de première ligne actifs dans cette matière;
- Collaborations ponctuelles et à la demande d'opérateurs en charge de développer des initiatives en matière de sensibilisation interculturelle.
- Fête des enfants : mosquée de Châtelineau (avril);
- Fête du printemps (mai)

7. **Formation**

- Formation – Coaching faisant suite à la journée de sensibilisation et à la formation relative à la méthodologie de travail appelée « Reflect – Action – Transfert » organisées en 2009 au bénéfice des opérateurs actifs en FLE et de tout opérateur actif concerné de près ou de loin par les réalités des populations migrantes. Ce module, organisé sur trois journées en 2011, s'adressera prioritairement aux personnes précédemment inscrites à nos formations et veillera à évaluer l'application de la méthodologie dans l'exercice de leurs fonctions respectives.
- « Diversité culturelle »

- ✓ *Formation à la diversité et à l'interculturalité destinée à tout public concerné de près ou de loin par les réalités des populations migrantes ;*
- ✓ *Formation à l'interculturalité, destinée aux opérateurs, actifs au sein du réseau CRIC et impliqués dans le cadre du Plan Local d'Intégration développé par le CRIC ;*
- ✓ *Formations de base à la communication interculturelle, destinées aux acteurs sociaux impliqués dans les PCS.*
- ✓ *Formation à la « Diversité culturelle », élaborée en concertation avec des opérateurs de formation, et destinée à leurs publics concernés par les thématiques qui nous préoccupent ;*
- ✓ *Formation à l'interculturalité, destinée au personnel soignant des hôpitaux, maisons de repos, et maisons de repos et de soins du CPAS de Charleroi en contact direct avec nos publics ;*
- ✓ *Formation à l'interculturalité du personnel de la ville de Charleroi – département de l'accueil temps libre – destinée à des encadrantes extra-scolaires soumises à l'obligation de suivre des formations continuées.*
- ✓ *Formation « Insertion professionnelle des personnes étrangères ou d'origine étrangère » destinée aux opérateurs sociaux impliqués en matière d'insertion professionnelle des personnes étrangères, plus particulièrement sur les aspects en lien avec la recherche d'un emploi, la formation, le marché de l'emploi, l'équivalence de diplômes ...*

8. **Outils pédagogiques**

○ Centre de documentation

- ✓ *Dans le cadre du Centre de documentation du CRIC, à la suite d'un travail de concertation avec le CRIPEL et le CRVI, l'idée de départ de travailler sur un logiciel commun aux trois centres pour leur centre de documentation a été abandonnée. Quant au travail de concertation, il s'est poursuivi et élargi à tous les centres régionaux et s'est attelé à la définition de thématiques communes et d'échanges de bonnes pratiques (circulation d'infos, recherche de sites intéressants, transfert d'ouvrages...).*
- ✓ *L'année 2011 sera consacrée à la poursuite de ce travail de concertation avec les autres CRI, à l'élaboration de dossiers thématiques, à la récolte de statistiques démographiques liées à l'intégration, l'emploi...*
- ✓ *Actualisation et encodage des données du Centre de documentation du CRIC destiné aux publics demandeurs ;*
- ✓ *Relance et redynamisation du Centre de documentation du CRIC ;*
- ✓ *Accueil et accompagnement d'étudiants dans le cadre de leurs recherches de documentation.*

○ Elaboration et conception d'outils

- ✓ *Statistiques démographiques : finalisation, promotion et diffusion d'un répertoire de statistiques démographiques relatif aux populations étrangères du territoire couvert par le CRIC, conçu et élaboré par le CRIC en 2009 ;*
- ✓ *« Ma douleur, sa liberté » : sur base du documentaire réalisé et produit en 2009 par le CRIC, intitulé « Ma douleur, sa liberté », relatif au génocide rwandais, nous concevrons et réaliserons une mallette pédagogique intitulée « Ma douleur, sa liberté », dont l'objectif principal est d'aborder avec les jeunes publics (17 ans), la thématique de la discrimination par le biais de la problématique de l'identité. Cette initiative bénéficie du soutien de la RW, de la DGACH, de la Communauté française dans le cadre du décret mémoire.*
- ✓ *L'année 2011 sera consacrée à la duplication et à la diffusion de l'outil pédagogique MDSL.*
- ✓ *Diffusion d'outils pédagogiques : organisation d'une journée de présentation des différents outils pédagogiques développés par le CRIC.*

9. Culture

○ Parcours Droits de l'Homme

- ✓ *Action partenariale avec le Centre Culturel Régional de Charleroi ;*
- ✓ *Diffusion de spectacles et animations autour de ceux-ci ;*
- ✓ *Soutien et collaboration en matière de diffusion et mobilisation de notre réseau ;*
- ✓ *Présence et participation lors de débats thématiques, relatifs à l'immigration ;*
- ✓ *Identification de personnes ressources dans le cadre de l'animation des débats.*

○ Journées pédagogiques

Organisation de journées pédagogiques destinées à des acteurs sociaux de première ligne visant la sensibilisation au respect des différences et des cultures, par une approche artistique (ex. SESAME) ;

○ « Elles tissent la toile »

Mobilisation des acteurs sociaux actifs auprès de nos publics, dans le cadre d'une initiative intitulée « Elles tissent la toile », initiative portée par des mouvements féminins, tels que les FPS, le CFFB etc. Diffusion de l'initiative.

10. Conception et développement d'un Plan Local d'Intégration

Dans le cadre du Plan Local d'Intégration, inscrit dans le cadre du Contrat d'Avenir wallon, du PST3- Inclusion sociale, qui a vu le jour en 2008, et des missions confiées par la Région wallonne aux Centres régionaux d'intégration, nous confirmerons et développerons les actions entreprises et veillerons en 2011 à :

- Favoriser l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère, en mettant en évidence ses besoins spécifiques, mais aussi la stratégie à mener pour mieux les rencontrer ;
- Contribuer au développement des partenariats et du travail en réseau ;
- Préciser la place et les actions de chacun pour une meilleure coordination, une plus grande cohérence et une optimisation de l'utilisation des moyens disponibles ;
- Assurer un suivi quant aux initiatives découlant de la dynamique du PLI, à savoir :
 - ✓ *Sensibilisation et formation à l'interculturalité des acteurs de terrain ;*
 - ✓ *Formation coaching, permis de conduire pratique et théorique des personnes étrangères ou d'origine étrangère ;*
 - ✓ *Dans le cadre du comité après régularisation : organisation de réunions trimestrielles avec le CIRE et les opérateurs locaux afin d'assurer le suivi de l'opération de régularisation et développement de l'offre de services en matière d'information, consolidation de l'aide et de l'accompagnement sociojuridique par la poursuite de la permanence de l'asbl Droits Quotidiens et l'engagement d'un mi-temps juridique chargé d'assurer un travail de première et de deuxième ligne en la matière ;*
 - ✓ *comité de vigilance ;*
 - ✓ *mise en place d'un dispositif d'accueil des primo-arrivants ;*
 - ✓ *interprétariat social au service du travail social de terrain ;*
 - ✓ *la formation à l'élaboration et à l'évaluation de projets.*

A cet effet, nous aurons recours, aux outils méthodologiques mis en place en 2008 par le CRIC, tels que la GAPE, ainsi que le « Baromètre de l'intégration » visant quant à lui à évaluer quantitativement et qualitativement les actions mises en œuvre dans le PLI et interpellier les autorités compétentes par rapport aux besoins spécifiques identifiés et/ou à identifier des personnes étrangères ou d'origine étrangère et des actions à développer pour répondre à ceux-ci. L'année 2011 sera consacrée, par le truchement du Comité d'accompagnement, à la réactualisation des objectifs du PLI en fonction des actions entreprises et des nouveaux besoins et la redéfinition des actions, des critères et indicateurs d'évaluation.

11. Consolidation de l'offre de service en matière socio-juridique

En réponse à un besoin identifié au travers de notre plateforme socio-juridique, le CRIC ouvrira un service qui traitera les questions relatives au droit des étrangers et des discriminations en général. Ce service sera assuré au sein de notre équipe par un chargé de missions compétent en la matière.

Services socio-juridique :

- ✓ *Organisation de formations socio-juridiques en droit des Etrangers ;*
- ✓ *Organisation d'intervisions : réunions d'échanges de pratiques entre les membres de la plateforme sociojuridique, quant à des problématiques rencontrées par un service.*
- ✓ *Permanence socio-juridique en droits des Etrangers. Cette permanence se tiendra dans les locaux du CRIC et débutera dès septembre 2011. Soucieux de garder notre spécificité d'acteur de seconde ligne, en appui des opérateurs locaux, cette permanence aura pour particularité de fournir la première information juridique, les droits de la personne, le parcours administratif que le dossier prendra et les personnes et autorités de références.*
- ✓ *Identification des problématiques en matière de discrimination, la mise en réseau et la dynamisation du secteur socio-juridique.*

12. Initiatives menées dans le cadre du co-développement

- Participation aux réunions de Concertation wallonne pour le co-développement ;
- Collaboration en matière d'accompagnement d'initiatives locales actives en matière de co-développement ;
- Organisation d'une journée de sensibilisation au co-développement, à l'attention des acteurs sociaux ;
- Semaine du commerce équitable (octobre 2011) ;
- Semaine de la solidarité (mars 2011).

13. Concertation inter-centres

- Thèmes :
 - ✓ *Communication*
 - ✓ *Insertion socioprofessionnelle (ISP)*
 - ✓ *PLI*
 - ✓ *AIL*
 - ✓ *Accueil des primo-arrivants*
 - ✓ *3ème âge de l'immigration*
 - ✓ *FLE*
 - ✓ *Formations*
 - ✓ *Centre de documentation*
- Actions transrégionales :

A définir selon les priorités qui seront identifiées par chaque groupe de travail intercentres.

 - ✓ *Communication : coordination du groupe de travail intercentres et élaboration d'une stratégie et d'outils communs de communication ;*
 - ✓ *Accès à l'emploi (ISP) : participation au groupe de travail intercentres, coordonné par le CAI ;*
 - ✓ *PLI : participation au groupe de travail intercentres, coordonné par le Cripel ;*
 - ✓ *AIL : participation au groupe de travail intercentres, coordonné par le Cripel ;*

- ✓ *Accueil des primo-arrivants : participation au groupe de travail intercentres, coordonné par le CERAIC ;*
- ✓ *Troisième âge de l'immigration : consolidation du groupe de travail intercentres et développement du projet « Interface troisième âge de l'immigration » introduit par le CRIC auprès de la Fondation Roi Baudouin ;*
- ✓ *FLE : participation au groupe de travail intercentres coordonné par le DISCRI et le CRIPEL ;*
- ✓ *Centre de documentation : participation au groupe de travail intercentres co-coordonné par les différents centres régionaux.*

B. ACTIONS FIPI

1. Coordination d'un projet FLE enfants et adolescents

Dans le cadre de la plateforme FLE, et dans la continuité des années précédentes, le CRIC souhaite :

- poursuivre son travail d'implication du réseau social institutionnel et associatif en vue de développer des initiatives novatrices afin de dégager des solutions visant à encourager l'intégration des personnes primo-arrivantes ;
- renforcer la prévention et la lutte contre l'échec scolaire par une dynamique de collaboration entre les écoles primaires et secondaires, les CPMS, le milieu associatif, l'Echevinat de l'Education, de la Formation et de la Jeunesse ;
- développer les synergies entre les écoles d'enseignement secondaire (tous réseaux confondus), les CPMS, et les opérateurs de formations (associatifs et publics) actifs en FLE au sein de notre réseau, accueillant des publics composés d'adolescents et de plus jeunes de 6 à 18 ans ;
- rechercher et développer de nouvelles méthodologies pédagogiques de travail adaptées aux réalités des adolescents primo-arrivants, âgés de 11 à 18 ans ;
- Le CRIC travaille à la recherche d'un processus de formation à l'interculturalité et d'intervision, auprès des formateurs, des acteurs sociaux, des pédagogues contribuant aux échanges d'expériences et au partage de connaissances, afin d'augmenter les compétences de ceux-ci face aux nouvelles réalités liées aux adolescents primo-arrivants. Dans ce cadre, notons l'organisation de journées d'échange de pratiques et de méthodologies spécifiques ainsi que des journées spécifiques de formation à ces nouvelles méthodologies.

De manière générale, le projet doit permettre d'établir une photographie des structures actives en vue de répondre au mieux aux sollicitations des structures rencontrant un public cible, adolescents mineurs, et permettre l'ouverture de programmes de cours.

Le projet FLE doit permettre l'échange d'informations. Il doit mettre en réseau les services dont les publics cibles sont les adolescents et les mineurs avec les services offrant la possibilité d'ouvrir des sessions de FLE.

Le projet vise à consolider la mise en place de la plateforme MENA en favorisant notamment les formations à l'attention des porteurs de projets FLE.

En 2011, le CRIC envisage spécifiquement :

- d'élaborer un programme de projet de cours FLE intensif à destination des mineurs pendant les périodes de congé scolaire ;
- de renforcer son projet de formation d'acteurs du monde scolaire et social ;
- d'offrir une réponse aux demandes des partenaires en matière de constitution, d'élaboration de programmes et de mise en réseaux en matière de FLE à destination des mineurs.
- conformément à l'idéologie du FIPI, d'impulser de nouveaux projets émergents du secteur et répondant à la demande des associations ;

- de soutenir méthodologiquement et pédagogiquement les nouveaux projets en matière de FLE à destination des mineurs. Dans cette perspective, le CRIC souhaite multiplier ses interventions dans des plateformes propres au secteur de la scolarité ;
- de travailler au relevé quantitatif et qualitatif des bénéficiaires issus du public scolaire de cours FLE ;
- dans la poursuite de son travail d'ensemblier, de développer des synergies entre prestataires FLE et services accueillant les bénéficiaires de cours de FLE ;
- et, afin de mieux répondre aux besoins et soutenir au mieux les organismes et associations, de rechercher des formateurs pour les services proposant des formations de décodage des codes culturels et pédagogiques à destination d'un public scolaire PE et POE. Nous développerons également la prospection de nouveaux outils cognitifs en matière de FLE.

Les groupes cibles :

- Les adolescents, primo-arrivants, âgés de 11 à 18 ans, inscrits dans l'enseignement secondaire et fréquentant les cours de Français Langue Etrangère organisés à l'initiative du réseau associatif et public de Charleroi ;
- Les adolescents, primo-arrivants, âgés de 11 à 18 ans, désireux de s'inscrire dans l'enseignement secondaire ;
- Les formateurs de notre réseau (associatifs et publics), assurant des heures de cours en FLE auprès d'adolescents, primo-arrivants, maîtrisant peu ou pas le français ;
- Les formateurs en promotion sociale, assurant des heures de cours en FLE auprès d'adolescents, primo-arrivants, maîtrisant peu ou pas le français.
- Les enfants d'origine étrangère inscrits dans l'enseignement primaire ayant accumulé des retards d'apprentissage (6 à 12 ans).
- Les acteurs sociaux et enseignants du niveau primaire, rencontrant des publics en risque d'échec et d'exclusion scolaire.

2. Conception d'outils pédagogiques

- Elaboration d'une banque de données d'outils pédagogiques à destination de formateurs, enseignants voulant traiter de l'interculturalité dans leurs interventions et reprenant une série d'outils pédagogiques recensés ou réalisés par le CRIC (La GAPE, MDSL, etc) ;
- Capitalisation et diffusion d'informations relatives à la situation socio-économique de la femme sur la région du Hainaut ;
- Conception et diffusion, dans le cadre de la « journée de la femme », d'un catalogue reprenant des panneaux pédagogiques réalisés par le CRIC, à destination des secteurs associatif et public de Charleroi et disponible sur internet ;
- Conception, réalisation et diffusion d'un Cd-rom relatif à la condition de la femme, du XIX au XXIème siècle ;
- Conception, réalisation et diffusion de panneaux pédagogiques, présentés sous la forme d'une exposition relative à la condition de la femme, du XIX au XXIème siècle ;
- Actualisation du « Guide des opérateurs de formation en FLE sur Charleroi Sud Hainaut ». Travail de valorisation de la communication relative au Guide. Le Guide propose des fiches de présentation des opérateurs actifs en matière de FLE, permettant de répondre mieux aux demandes qui étaient formulées. Le tableau récapitule l'ensemble de l'offre de services. Développement des qualités didactiques du Guide notamment par la recherche de nouvelles méthodologies d'actualisation et de présentation ;
- Edition du nouveau guide des permanences socio-juridiques spécialisées en droits des personnes étrangères. Le nouveau Guide est étoffé et reprend les différents services ressources de la Ville de Charleroi et du monde associatif, les services sociaux spécialisés présents sur un territoire plus

étendu que celui des champs de compétence du CRIC, les services d'interprétariat social, services juridiques et avocats, ou encore les services d'écrivains publics.

3. Journées de présentation d'outils pédagogiques

- Présentation du Cd rom «Citoyenneté et Dialogue» 7ème édition, relatif à la montée de l'extrême-droite, réalisé par le CRIC, auprès d'opérateurs locaux susceptibles d'exploiter cet outil dans le cadre de leurs activités ;
- Présentation du Cd-rom «Citoyenneté et Dialogue» auprès de toute institution et administration désireuse de développer des initiatives en la matière ;
- Organisation d'une semaine promotionnelle d'un outil pédagogique initié par le CRIC, en l'occurrence, une exposition intitulée « La condition de la femme du XIX au XXI ème siècle », outil au service des opérateurs locaux actifs en matière d'égalité des chances et de lutte contre les discriminations ;
- Organisation de journées de présentation de l'outil pédagogique intitulé « Graines de valeurs », au service d'acteurs de l'éducation ou de l'animation socioculturelle en lien avec la jeunesse et organisation de journées de présentation d'outils pédagogiques et ludiques destinées à des opérateurs actifs dans le domaine de l'éducation.

4. Micro-projets thématiques en lien avec les missions du CRIC

Organisation de conférences - débats thématiques (4/an) dont :

- Traite des êtres humains et immigration ;
- Femmes et immigration ;
- Santé et immigration ;
- Education et immigration.

5. Actions de sensibilisation

A la citoyenneté :

- Organisation d'une opération de sensibilisation grâce au « Prix citoyenneté », à l'initiative et délivré par le CRIC, auprès de groupes classes ou d'élèves engagés et répondant aux critères établis à cet effet.
- Encadrement méthodologique auprès d'opérateurs des secteurs public et privé pour le développement d'initiatives de sensibilisation en matière de citoyenneté, mixité sociale et revalorisation de l'image des jeunes au sein des quartiers précarisés.

A la diversité culturelle :

- Organisation de formations à la diversité culturelle au profit des acteurs sociaux de Charleroi, tous publics confondus, concernés de près ou de loin par les réalités des populations migrantes ;
- Formation à la « diversité culturelle dans un contexte professionnel » ;
- Formation à la « Communication interculturelle ».

6. Maillage associatif

- En collaboration avec le CPAS de Charleroi : mise en réseau entre acteurs du champ public, para-public et des associations œuvrant à l'intégration des personnes issues de l'immigration ;
- En collaboration avec les acteurs locaux et nos partenaires : travail de décroisement entre les associations issues de l'immigration et l'associatif local.

7. Identification des indicateurs de programmation d'impulsion d'une politique de l'immigration

- Reformulation et réorganisation du Comité d'accompagnement FIPI, au service d'un accompagnement de proximité auprès des associations. Une première partie du travail consistera à identifier les différents impacts du dispositif sur : les structures, le personnel, les publics et les projets (aspects

novateurs, synergies, qualités en lien avec la professionnalisation du secteur). Une seconde partie du travail consistera à redéfinir les contours du Comité d'accompagnement FIPI et des nouvelles pistes de concertation ;

- Consolidation du dispositif proactif destiné aux intervenants sociaux actifs dans la dynamique associative de la région de Charleroi, bénéficiant des subsides alloués dans le cadre du FIPI, ou impliqués dans le développement de projets s'inscrivant dans la politique d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Cette consolidation se traduit dans les faits par :

- La poursuite de rencontres individuelles et collectives auprès des réseaux associatifs et Ville de Charleroi afin d'identifier les indicateurs de programmation d'impulsion d'une politique de l'immigration, et ce, en collaboration avec le CPAS de Charleroi en charge de l'évaluation et de la coordination du projet FIPI – Ville de Charleroi ;
- L'organisation de rencontres formatives et de coaching visant à répondre aux exigences de professionnalisation et d'impulsion.
Celles-ci contribueront au développement d'une politique d'intégration, cohérente et concertée ;
- L'organisation de visites de terrain, auprès des porteurs de projets, inscrits dans la dynamique FIPI de Charleroi.
Ces visites répondent à la demande de reconnaissance et de proximité, souhaitée par les opérateurs de terrain du réseau associatif de Charleroi ;
- L'élaboration et la construction de grilles d'identification des projets initiés sur notre territoire auprès de nos partenaires publics et privés, mettant en exergue certains indicateurs (éléments convergents, complémentaires, et particularités), au profit d'un développement de synergies ; promotion de la GAPE, grille d'analyse de projet par le filtre de l'égalité des chances ;
- L'élaboration d'une cartographie associative, identifiant les structures actives en matière d'intégration des populations étrangères (notamment relative au FLE) ;
- La mise en place de cinq ateliers afin de travailler des méthodologies, de participer au décroisement des associations et d'élaborer des projets novateurs. Les thèmes de ces cinq ateliers sont : la promotion de la réussite scolaire, les actions sociales, culturelles et sportives, la formation des publics, la coordination d'un partenariat local, la formation des professionnels.

Dans le cadre de la plateforme FLE

Consolidation de la plateforme FLE, par le dispositif CORFLEC, par :

- La mise à jour du Guide des opérateurs de formation en FLE sur Charleroi Sud-Hainaut ;
- La mise en place de formations répondant aux nouveaux besoins des formateurs en contact direct avec les primo-arrivants ;
- Le recensement quantitatif des personnes inscrites en FLE ;
- Une démarche prospective auprès du Cabinet de la Ministre de l'enseignement, en vue de répondre à la problématique des enfants et adolescents primo-arrivants ;
- Une démarche de concertation et de collaboration dans le cadre de l'ouverture de cours FLE, au sein des réseaux associatifs et publics destinés aux enfants âgés de 6 à 12 et adolescents âgés de 11 à 18 ans, et 15 ans plus en promotion sociale ;
- Travail sur les niveaux de formation, à partir de la grille européenne.

Dans le cadre de la plateforme relative au « 3^{ème} âge de l'immigration »

- Diffusion du document de synthèse reprenant les besoins des migrants âgés en termes d'information, d'activités sociales, culturelles ou sportives, de soins, de langue... ;
- Structuration du dispositif d'échange d'informations et de bonnes pratiques entre les acteurs du secteur psycho-médico-social au regard des besoins des migrants âgés ;

- Diffusion et partage des actions et projets à mettre en œuvre pour répondre aux besoins insuffisamment ou non encore rencontrés ;
- Renforcement et développement de la dynamique de réseau ;
- Poursuite des interpellations à l'attention des pouvoirs publics, en vue d'envisager le développement d'initiatives novatrices.

Dans le cadre de la plateforme « Femmes » relative aux réalités en matière d'égalité des chances

- Organisation de rencontres dans le cadre de la plateforme de concertation « Femmes », en collaboration avec Lire et Ecrire Charleroi et le Département de l'intégration de la Ville de Charleroi. Celles-ci visent à :
 - ✓ Identifier les différents acteurs impliqués en la matière ;
 - ✓ Identifier les indicateurs de réussite d'une politique d'intégration et d'égalité des chances en matière d'insertion sociale et professionnelle ;
 - ✓ Développer des projets transversaux, en lien avec les objectifs respectifs à chaque partenaire ;
 - ✓ Développer des synergies entre les associations et leurs publics.
 - ✓ Combattre les discriminations par une approche et des initiatives visant l'égalité des chances.

Identification et capitalisation d'informations, statistiques et pédagogiques, relatives aux réalités de « la femme, du XIX au XXI ième siècle » (données liées aux aspects historiques, démographiques, législatifs et aux discriminations).

Diffusion et mise à disposition d'une exposition portant sur les réalités de « la femme, du XIX au XXI ième siècle »

Mise en place d'une concertation inter-associations, active en matière d'égalité des chances, dans le cadre de la journée de la femme, prévue le 8 mars 2011. Cette initiative a pour objectifs, la mutualisation et complémentarité de compétences et de moyens.

Dans le cadre de la plateforme « Socio-juridique » en matière d'accueil des personnes étrangères

- Consolidation et accompagnement de la plateforme « Socio-juridique » en matière d'accueil des personnes étrangères, en collaboration avec le CIRE, Droits Quotidiens et l'ADDE, par :
 - ✓ concertation auprès des acteurs concernés par les thématiques traitées ;
 - ✓ identification des besoins en matière de formation auprès de ces acteurs et également auprès des publics cibles ;
 - ✓ élaboration de modules de formation et d'informations ;
 - ✓ diffusion quant à la relance des services offerts ; confirmation du processus d'Intervision mis en place. L'objectif est l'actualisation des connaissances des acteurs sociaux de 1ère ligne, actifs en la matière ;
- Actualisation du Guide socio-juridique et adaptation quant à sa présentation en lien avec les opérateurs spécialisés en droits des étrangers et en lien avec les procédures administratives et juridiques ;
- Organisation de réunions thématiques et formatives
- Mise en place d'un service de première ligne pour les personnes étrangères ou d'origine étrangère en collaboration avec le service Droits Quotidiens. Définition de la collaboration entre chacune des parties en vue de favoriser l'accès pour tous (tant au public du CRIC à savoir les personnes étrangères ou d'origine étrangère qu'aux intervenants sociaux, associations partenaires du CRIC) à une information juridique préventive, objective, compréhensible et de qualité en matière de droit des étrangers.
- Formations spécifiques sur le regroupement familial, le Droit International Privé, les résidents de longue durée, l'aide sociale des PE et POE, l'accès au territoire
- Poursuite du travail de première ligne pour les personnes étrangères ou d'origine étrangère en

- partenariat avec Droits Quotidiens.
- Travail de consultation juridique de 1^{ère} ligne en droit des étrangers : information et orientation du public cible (pas d'action de suivi social ni de traitement de dossiers).
 - Accès aux outils de Droits Quotidiens pour une dizaine d'intervenants sociaux afin de répondre aux difficultés rencontrées par les intervenants sociaux en leur proposant une base de données juridiques, des formations juridiques et un accès journalier à un juriste généraliste par téléphone.

Mise en place de la plateforme MENA (Mineurs Etrangers Non Accompagnés)

Lancement de la plateforme MENA et organisation de la coordination de la plateforme.

L'objectif est de réunir à des moments ponctuels les acteurs institutionnels et associatifs concernés par la problématique des mineurs étrangers non accompagnés. Le projet est d'outiller de la manière la plus adéquate les acteurs de terrains.

Il s'agit d'établir des contacts entre les différents acteurs en vue de faire naître des synergies et de créer des partenariats nécessaires au suivi et l'accompagnement des MENA.

Travail de la plateforme liée au Comité Après Régularisation

- Poursuite du travail du « Comité permanent régularisation de 2009 », en partenariat avec les membres actifs impliqués dans le cadre du guichet régularisation. Partenaires : syndicats, associations, secteurs public et privé. Suite à la mise en place du guichet de régularisation ;
- Poursuite des travaux et de la structuration d'un partenariat initié en vue de mettre en place un Comité Après Régularisation afin de développer la dynamique et les actions concertées

Globalement, il s'agit de s'appuyer sur les services existants, de mieux les faire connaître, de les valoriser et/ ou les développer ainsi que de veiller à une meilleure articulation des actions et des projets afin de favoriser l'accueil et l'intégration des personnes étrangères.

Les objectifs du « Comité Après Régularisation » sont d'assurer le suivi des dossiers de régularisation ; de répondre aux problèmes et questions des personnes ; de veiller à la formation des acteurs de 1^{ère} ligne en matière de droit des étrangers en s'appuyant sur la plateforme socio-juridique coordonnée par le CRIC et en assurant à la fois des formations de base et de la formation continue ; de développer un dispositif d'accueil, d'information et d'orientation des personnes étrangères et d'origine étrangère avec une attention particulière pour les primo-arrivants ; d'accueillir les primo-arrivants, les personnes régularisées ou non dans une démarche qui vise, à partir de leur problématique, à construire leur place dans la société belge (éducation permanente) ; d'associer le public cible à la construction des actions développées ; de favoriser, structurer la coordination et l'articulation des acteurs de terrain ; de formuler des propositions aux autorités et aux services publics par rapport aux constats de terrain.

Concrètement ce projet pourra se traduire par l'échange, le partage et la mutualisation des connaissances sur les pratiques institutionnelles et associatives ; l'interpellation des autorités communales concernant la mise en place d'un concept de Guichet Unique à destination des primo-arrivants. L'échange d'informations et la coordination de rencontres concernant la réalité des centres fermés ; l'interpellation des autorités communales concernant la mise en place d'un dispositif d'accueil à destination des publics primo-arrivants ; la réflexion à la mise en place d'un parcours d'intégration.

Annexe : rapport d'activités DISCRI

Rapport d'activités du DISCRI - Action transrégionale





Centre Régional d'Intégration de Charleroi ASBL
Rue Hanoteau 23
6060 Charleroi
071/20 98 60
www.cricharleroi.be



Avec le soutien du Fonds social européen, de la Région Wallonne, de la Province de Hainaut, du FIPI, des Villes et Communes de Charleroi, Aiseau-Presles, Châtelet, Courcelles, Farciennes, Fontaine-L'Évêque, Fleurus, Les Bons Villers, Pont-à-Celles.

